

ONTARIO COLLEGE OF TRADES
ORDRE DES MÉTIERS DE L'ONTARIO

Apprentissage
par l'apprentissage
Registre

**Technicien ou
technicienne de camions
et d'autobus**

310T

En quoi cela consiste?

Le registre de la norme de formation par l'apprentissage décrit toutes les compétences associées à votre métier en Ontario. Il a été rédigé sous forme d'énoncés qui décrivent chacune des compétences que vous devez acquérir en vue de pouvoir exercer votre métier comme il se doit.

Formation à titre d'apprenti ou d'apprentie

- ✓ Avez **immédiatement** le personnel du ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) de tout changement de coordonnées ou de modifications au contrat d'apprentissage, surtout si vous changez de parrain.
- ✓ Examinez le registre fréquemment avec votre formateur ou formatrice et votre parrain pour suivre votre progression.
- ✓ Tenez un dossier exact des heures travaillées.
- ✓ Assistez à la formation en classe lorsqu'elle est offerte.
- ✓ Présentez une demande en vue d'obtenir les incitatifs financiers auxquels vous êtes admissible.
- ✓ Payez votre cotisation annuelle à l'Ordre des métiers de l'Ontario et assurez-vous de demeurer en règle.



Tenir votre registre

Deux types de signatures doivent apparaître dans votre registre.

Confirmation des compétences

Vous et votre formateur ou formatrice signez chacune des compétences obligatoires pour confirmer que vous avez démontré avoir fait l'acquisition d'une compétence.

Confirmation d'un ensemble de compétences

Une fois que vous et votre formateur ou formatrice avez apposé votre signature pour confirmer que vous avez acquis toutes les compétences d'un ensemble de compétences, votre parrain signe dans la case prévue à cet effet à la fin de chaque ensemble de compétences pour confirmer que vous avez acquis cet ensemble de compétences.

Les cases grisées de votre registre signifient que les compétences sont facultatives et que leur acquisition n'a pas à être confirmée par le formateur ou la formatrice ou le parrain. Nous vous encourageons toutefois à apprendre à les maîtriser dans le cadre de votre formation.

Changement de parrain

- ✓ Informez immédiatement le ministère de la Formation et des Collèges et Universités si vous changez de parrain, car il vous faudra signer un nouveau contrat d'apprentissage enregistré.
- ✓ Inscrivez les renseignements sur votre parrain d'origine dans le Dossier du parrain n° 1 (il s'agit du parrain qui a signé votre premier contrat d'apprentissage enregistré).



Ce document est la propriété de l'apprenti ou de l'apprentie dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation. Pour obtenir plus de renseignements sur l'achèvement de votre apprentissage, consulter le troisième de couverture.



ONTARIO COLLEGE OF TRADES
ORDRE DES MÉTIERS DE L'ONTARIO

Nom de l'apprenti(e) : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse électronique : _____

Métier : _____

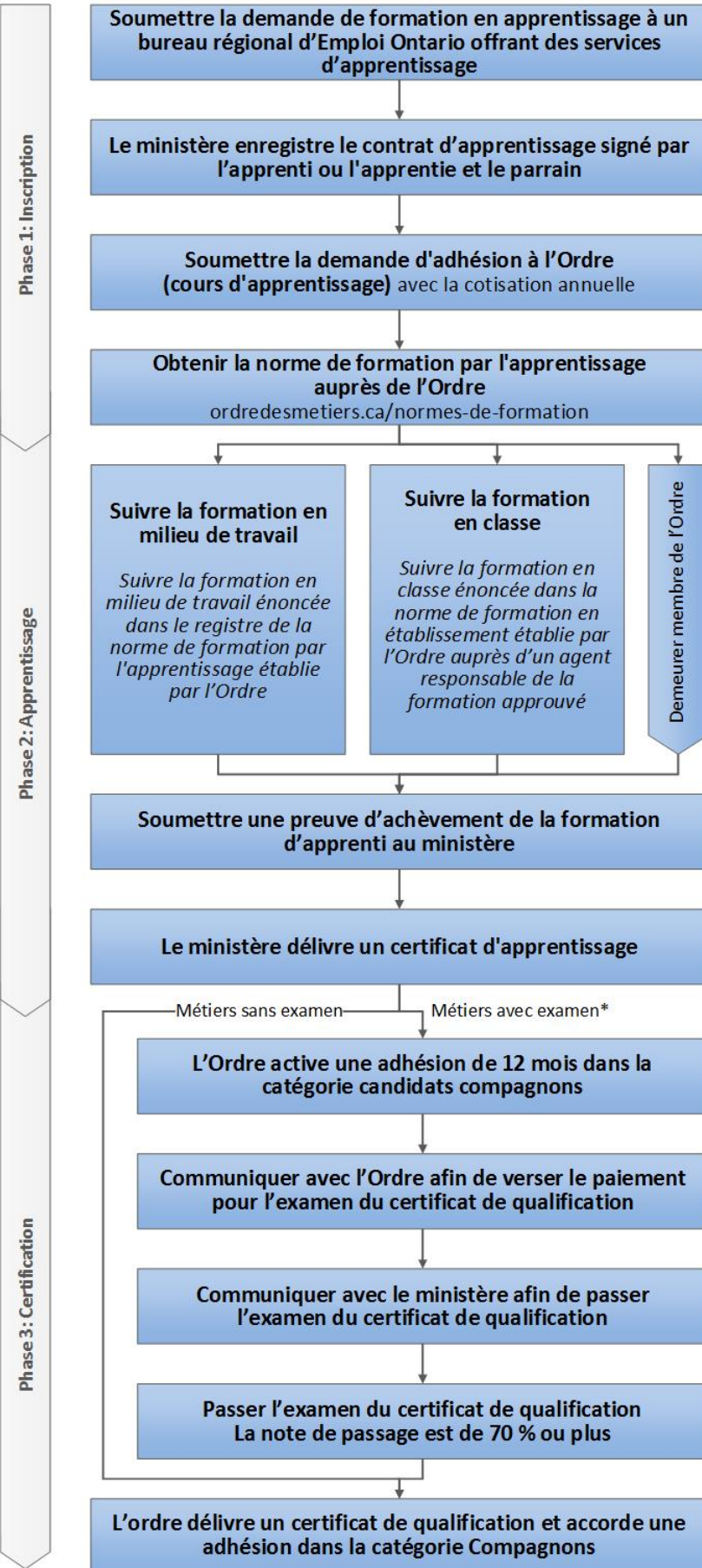
N° du contrat d'apprentissage enregistré conclu avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités :

N° de membre de l'OMO :

Ce document est la propriété de l'apprentie ou de l'apprenti dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation.

Pour toute question au sujet de l'utilisation de ce registre de la norme de formation par l'apprentissage ou au sujet de votre programme d'apprentissage, communiquez avec votre centre d'apprentissage (voir l'annexe D de ce registre) ou la Ligne d'information Emploi Ontario au 1 800 387-5656

Vous devez devenir membre en règle de l'Ordre des métiers dans la catégorie Apprentis et le demeurer tout au long de votre formation. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'adhésion à l'Ordre des métiers, veuillez consulter le site Web de l'Ordre à l'adresse ordredesmetiers.ca.



Voies de l'apprentissage vers un certificat de qualification

LÉGENDE

Ordre des métiers de l'Ontario → **Ordre**

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités → **Ministère**

Les apprentis peuvent présenter une demande de subventions pour l'apprentissage (métiers désignés Sceau rouge), de subventions incitatives et de prêts

Le parrain peut présenter une demande de crédit d'impôt pour la formation en apprentissage (dans des métiers particuliers) et d'autres subventions incitatives

Pour obtenir de l'information à l'égard de la preuve d'achèvement requise pour un métier en particulier, communiquer avec le bureau régional d'Emploi Ontario offrant des services d'apprentissage
http://services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff_fr

Télécharger le Guide de préparation à l'examen afin de se préparer à passer l'examen du certificat de qualification
<http://www.ordredesmetiers.ca/ressources/marche-a-suivre-pour-l'examen>

En cas d'échec, une reprise est autorisée 15 jours après la date d'examen précédente. Des frais d'examen sont exigés à chaque tentative. La lettre des résultats de l'examen indique les forces et les faiblesses afin d'aider à la préparation de la prochaine tentative

L'apprenti ou l'apprentie peut présenter une demande pour une Prime à l'achèvement de la formation d'apprenti

Le parrain peut présenter une demande de prime à l'intention des employeurs pour l'achèvement de la formation d'apprenti

* Pour obtenir une liste des métiers assujettis à un examen de certification, consulter :
<http://www.ordredesmetiers.ca/ressources/marche-a-suivre-pour-l'examen>

TABLE DES MATIÈRES	<u>PAGE</u>
Modalités du contrat d'apprentissage enregistré et ressources	1
Présentation du registre de la norme de formation par l'apprentissage	2
Rôles et responsabilités	3
Rôles et responsabilités de l'Ordre des métiers de l'Ontario et du ministère de la Formation et des Collèges et Universités	3
Rôles et responsabilités des apprentis	4
Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs	5
Sécurité.....	6
Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes	7
Champ d'exercice.....	7
Lignes directrices du programme	7
Classification comme métier à accréditation obligatoire ou facultative	8
Admissibilité à l'attestation de fin d'apprentissage	8
Résumé des compétences essentielles	8
Formation des apprentis – conseils à l'intention des apprentis, des superviseurs et des formateurs.....	9
Avis de collecte de renseignements personnels	12
Profil de l'analyse des compétences	13
ENSEMBLES DE COMPÉTENCES	
U5135.0 Consignes de santé et de sécurité au travail	18
U5136.0 Systèmes électriques – démarrage et charge	22
U5137.0 Circuits électriques – carrosserie et composants.....	26
U5138.0 Systèmes d'alimentation en carburant.....	34
U5139.0 Moteurs	37
U5140.0 Systèmes de gestion du moteur	46
U5141.0 Systèmes d'échappement et d'admission et systèmes antipollution	52
U5142.0 Systèmes de transmission	57
U5143.0 Arbres de transmission et ponts moteurs	63
U5144.0 Cadres et dispositifs d'attelage et d'accouplement	66
U5145.0 Carrosserie et garniture.....	69
U5146.0 Systèmes de suspension	72
U5147.0 Systèmes de direction.....	75
U5148.0 Pneus, roues, jantes et moyeux.....	78
U5149.0 Systèmes d'alimentation en air comprimé.....	81
U5150.0 Systèmes de freinage.....	85
U5151.0 Système de chauffage, de ventilation, de climatisation (CVC) et de réfrigération ...	89
U5152.0 Systèmes hydrauliques	94

Définitions	97
Prêt à passer l'examen?	102
Directives pour consigner un changement de parrain.....	103
Dossier de changement de parrain	104
Annexes relatives à l'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités	
Directives relatives à l'attestation de fin d'apprentissage	(Annexe A)
Attestation de fin d'apprentissage	(Annexe B)
Attestation de compétences à l'intention des parrains	(Annexe C)
Centres d'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités.....	(Annexe D)

Toute mise à jour de cette publication est accessible en ligne; pour télécharger ce document en format PDF, veuillez cliquer sur le lien suivant : ordredesmetiers.ca.

© 2013, Ordre des métiers de l'Ontario. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation préalable de l'Ordre des métiers de l'Ontario.

Maintenu avec transfert vers l'Ordre des métiers de l'Ontario (V300)

MODALITÉS DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE ENREGISTRÉ

L'apprenti(e) convient :

- d'informer le ministère de la Formation et des Collèges et Universités de tout changement de coordonnées ou de parrain dans les sept jours;
- de suivre les directives licites du parrain et du formateur ou de la formatrice et de faire tout en son pouvoir pour acquérir les compétences énoncées dans le registre de la norme de formation par l'apprentissage (registre) du métier, qui font partie du programme d'apprentissage du métier établi par l'Ordre;
- d'obtenir auprès du parrain et des formateurs ou formatrices la confirmation écrite de la satisfaction des exigences énoncées dans le registre du métier.

Le parrain convient :

- de s'assurer que l'apprenti(e) suive la formation nécessaire dans le cadre du programme d'apprentissage du métier établi par l'Ordre;
- de s'assurer que les formateurs ou formatrices confirment par écrit que l'apprenti(e) a acquis chaque compétence énoncée dans le registre du métier;
- de suivre les progrès réalisés dans le cadre de la formation avec l'apprenti(e) et avec les formateurs ou formatrices lorsque le parrain et la formatrice ou le formateur ne sont pas la même partie.

RESSOURCE	LIEN
Programme du Sceau rouge	red-seal.ca
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités	tcu.gov.on.ca
Emploi Ontario	tcu.gov.on.ca/fre/employmentontario.ca
Service Canada	servicecanada.gc.ca
<i>Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage</i>	<i>Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage</i>
Ministère du Travail de l'Ontario – Partenaires en santé et sécurité	labour.gov.on.ca
Conseil des nominations à l'Ordre des métiers	cot-appointments.ca
Passeport-compétences de l'Ontario (compétences essentielles)	skills.edu.gov.on.ca
Guide de préparation à l'examen	ordredesmetiers.ca

INTRODUCTION AU REGISTRE

Le 8 avril 2013, l'Ordre des métiers de l'Ontario (l'Ordre) a été chargé de l'élaboration et de la mise à jour des registres dans la province de l'Ontario.

Veuillez consulter le site Web de l'Ordre des métiers à l'adresse suivante afin d'obtenir les renseignements les plus précis et les plus à jour au sujet de l'Ordre : ordredesmetiers.ca.

Ce registre doit être utilisé par l'apprenti ou l'apprentie et son parrain comme attestation officielle de formation. Vous devez remplir ce document pour terminer votre apprentissage et recevoir votre certificat d'apprentissage.

Ce registre détermine les compétences requises pour ce métier et le programme de formation correspondant. Il a été rédigé sous forme d'énoncés qui décrivent chacune des compétences que vous devez acquérir en vue de pouvoir exercer votre métier comme il se doit.

Le formateur ou la formatrice et l'apprenti ou l'apprentie doivent confirmer l'acquisition de chaque compétence en apposant leur signature et en indiquant la date à l'endroit approprié. Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être confirmée.

Ce registre d'apprentissage en milieu de travail est un document que l'on remet aux apprentis ayant conclu un contrat d'apprentissage enregistré en Ontario. Il vise à consigner les compétences qu'un apprenti ou une apprentie a acquises dans l'exercice du métier dans lequel il ou elle est inscrit(e) ainsi que le temps de travail qu'il ou elle y a consacré. Il a été élaboré par l'Ordre des métiers de l'Ontario et est utilisé par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

Ce registre d'apprentissage, qui vise le métier de technicien ou technicienne de camions et d'autocars, a été élaboré en consultation avec un groupe de représentants de l'industrie, qui peut comprendre des membres d'un conseil de métier / comité de travail connexe.

Les renseignements qui y sont présentés étaient, à notre connaissance, à jour au moment de son impression et destinés à une utilisation générale.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Ordre des métiers de l'Ontario

En vertu de la [Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage \(LOMOA\)](#), l'Ordre des métiers a la responsabilité :

- d'établir et de maintenir des normes d'admissibilité à l'Ordre;
- de délivrer des certificats de qualification et des attestations d'adhésion;
- de tenir un [registre public](#) des membres de l'Ordre;
- de recevoir les plaintes et de faire enquête sur celles-ci et de déterminer les mesures disciplinaires à prendre;
- de créer des programmes d'apprentissage et d'établir des normes de formation et le champ d'exercice de chaque métier;
- d'effectuer des évaluations d'équivalence professionnelle;
- de fixer les ratios compagnon-apprenti;
- de veiller au respect de la loi (LOMOA) et de la réglementation;
- de promouvoir les métiers spécialisés et d'effectuer des travaux de recherche.

Pour toute question liée à votre adhésion à l'Ordre dans la catégorie Apprentis, vous devez communiquer directement avec l'Ordre des métiers au 647 847-3000 ou au numéro sans frais 1 855 299-0028.

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

Il lui incombe :

- d'enregistrer les contrats d'apprentissage;
- de déterminer les personnes qui sont autorisées à offrir de la formation par l'apprentissage;
- d'approuver les agents de formation;
- de délivrer des certificats d'apprentissage;
- de faire passer les examens sanctionnés par un certificat de qualification;
- de promouvoir les métiers spécialisés et l'apprentissage;
- d'élaborer des politiques et d'effectuer des évaluations et des travaux de recherche;
- de faire adopter des règlements.

Pour toute question liée à votre contrat d'apprentissage enregistré ou à l'achèvement de votre apprentissage, vous devez communiquer avec le centre d'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de votre région.

Rôles et responsabilités des apprentis

Un apprenti ou une apprentie est une personne qui a conclu un contrat d'apprentissage enregistré avec un parrain afin de recevoir une formation dans un métier dans le cadre d'un programme d'apprentissage établi par l'Ordre des métiers.

À titre d'apprenti ou d'apprentie, vous avez certains rôles et certaines responsabilités à assumer tout au long de votre programme d'apprentissage.

Étapes

1. Vous devez devenir membre en règle de l'Ordre des métiers dans la catégorie Apprentis et le demeurer tout au long de votre formation. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'adhésion, veuillez consulter le site Web de l'Ordre des métiers à l'adresse ordredesmetiers.ca.
2. À titre d'apprenti ou d'apprentie, vous devez acquérir les compétences ou les ensembles de compétences établies dans le présent registre, qui doivent ensuite être signés et datés par vous ainsi que par votre formateur ou formatrice.
3. De plus, vous devez veiller à ce que votre parrain actuel remplisse et signe votre attestation de compétences une fois que vous aurez démontré posséder toutes les compétences obligatoires énoncées dans ce registre. Une fois que c'est fait, nous vous recommandons de remettre le registre au bureau du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de votre région.
4. Vous devez informer le personnel du bureau du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de votre région de toute modification aux renseignements suivants :
 - l'adresse de votre parrain;
 - vos nom et adresse;
 - le nom de votre parrain, notamment s'il s'agit d'un nouvel emploi avec un nouveau parrain.
5. Une fois que vous avez acquis les compétences et les ensembles de compétences indiqués dans les zones non ombrées du présent document, vous devez remettre l'attestation de fin d'apprentissage (veuillez consulter l'annexe B) et votre registre dûment signé au bureau du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de votre région.

Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs

Les registres déterminent les compétences à acquérir en milieu de travail pour un métier donné ainsi que le programme de formation correspondant.

Le présent registre a été rédigé sous forme d'énoncés concis qui décrivent chacune des compétences que doit acquérir l'apprenti ou l'apprentie en vue de pouvoir exercer son métier comme il se doit. Être compétent signifie être capable de donner un rendement conforme à la norme requise.

En utilisant ce registre, les formateurs pourront s'assurer que les apprentis acquièrent les compétences nécessaires à leur métier.

Les formateurs et les apprentis doivent valider les compétences acquises en apposant leur signature et en indiquant la date à l'endroit approprié.

Le contenu détaillé de chaque compétence ne constitue pas une liste inclusive; il s'agit plutôt d'une illustration de l'orientation voulue pour l'acquisition de chaque compétence.

Les formateurs doivent apposer leur signature en se fondant sur leur évaluation et leur jugement professionnel indiquant que les apprentis ont acquis les compétences décrites ci-dessus. La signature du formateur ou de la formatrice ne constitue pas une garantie générale ou une garantie du comportement futur de l'apprenti ou de l'apprentie.

Les parrains qui participent à ce programme de formation sont désignés comme signataires autorisés et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée.

SÉCURITÉ

Les méthodes et les conditions de travail sécuritaires, la prévention des accidents et la préservation de la santé revêtent une importance primordiale dans le cadre des programmes d'apprentissage en Ontario. Ces responsabilités sont partagées et elles exigent les efforts conjoints du gouvernement, des parrains, des employeurs, des employés et de la population. En conséquence, il est impératif que toutes les parties soient conscientes des circonstances qui peuvent causer une blessure ou un préjudice. On peut créer des expériences d'apprentissage et des milieux sécuritaires en contrôlant les variables et les comportements qui peuvent causer un accident ou une blessure, ou y contribuer.

Il est généralement reconnu qu'une attitude sécuritaire contribue à un milieu sans accident. Une saine attitude envers la prévention des accidents est bénéfique pour tous.

Les gens de métier sont probablement, parmi toute la main-d'œuvre, les travailleurs les plus exposés aux dangers; en conséquence, ils doivent bien connaître et appliquer la Loi sur la santé et la sécurité au travail et ses règlements traitant de la sécurité personnelle, ainsi que les règles de sécurité personnelle pertinentes à chaque tâche.

Aspects juridiques et administratifs de la sécurité

La prévention des accidents et le maintien de conditions de travail sécuritaires sont des responsabilités qui reviennent à l'employeur et à l'employé.

Responsabilités de l'employeur – L'employeur doit :

- installer et entretenir du matériel de sécurité et des dispositifs de protection;
- s'assurer que l'on porte des vêtements de travail sécuritaires;
- appliquer des méthodes de travail sécuritaires;
- fournir des dispositifs de protection pour les machines, le matériel et les outils;
- se conformer à tous les règlements sur la prévention des accidents;
- former les employés sur l'utilisation sécuritaire du matériel.

Responsabilités de l'employé – L'employé doit :

- travailler conformément aux règlements sur la sécurité ayant trait au milieu du travail;
- travailler de manière sécuritaire pour lui-même, pour ses collègues et pour le public.

Responsabilités de l'Agence pour la santé et la sécurité au travail

- L'Agence pour la santé et la sécurité au travail (ministère du Travail de l'Ontario) effectue des inspections périodiques des milieux de travail afin de s'assurer du respect des règlements de sécurité de l'industrie.

RÉSUMÉ DU PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

Champ d'exercice

Le champ d'exercice du métier de technicien ou technicienne de camions et d'autocars est décrit à l'article 21 du Règlement de l'Ontario 277/11 pris en application de la LOMOA et se lit comme suit :

Technicien ou technicienne de camions et d'autobus

21. Le champ d'exercice du métier de technicien ou technicienne de camions et d'autocars comprend l'entretien, la réparation, la révision, le diagnostic et l'inspection des autocars, des poids lourds et des remorques de camions en effectuant les opérations suivantes :

1. démonter, régler, réparer et remonter des moteurs, des boîtes de vitesses, des embrayages, des trains arrière, des différentiels, des freins, des arbres de transmission, des roues, des jantes, des essieux et d'autres ensembles;
2. vérifier, diagnostiquer et corriger la géométrie des roues et des mécanismes de direction;
3. diagnostiquer, réparer ou remplacer des systèmes de suspension, y compris les amortisseurs et les ensembles de ressorts;
4. diagnostiquer, installer, réparer et retirer des systèmes d'allumage, de charge et de démarrage; des instruments de bord; du câblage et d'autres appareils et systèmes électriques et électroniques;
5. diagnostiquer, réparer et régler des systèmes d'alimentation, des systèmes de gestion du moteur et des systèmes antipollution;
6. diagnostiquer, installer, inspecter, entretenir et retirer des systèmes de climatisation, de réfrigération et de chauffage. Règl. de l'Ont. 277/11, art. 21.

Bien que le registre se fonde sur le règlement régissant le champ d'exercice (article 21 du Règl. de l'Ont. 277/11 pris en application de la LOMOA), il ne prétend ni augmenter ni modifier le champ d'exercice prévu dans le règlement.

Lignes directrices du programme

Durée de la formation en milieu de travail

L'industrie a établi qu'un apprenti ou une apprentie doit suivre 6 000 heures de formation en milieu de travail pour acquérir les compétences professionnelles requises. Cette durée peut varier en fonction des circonstances.

Durée de la formation en classe

L'industrie a établi qu'un apprenti ou une apprentie doit suivre 720 heures de formation en établissement pour terminer le programme d'études associé au programme de formation.

Ratio compagnon-apprenti

Même si certains métiers régis par la LOMOA sont assujettis aux ratios compagnon-apprenti (ratios) fixés par voie de règlement, ce métier n'en fait pas partie.

Classification comme métier à accréditation obligatoire ou facultative

Les règlements pris en application de la LOMOA régissent les métiers réglementés en Ontario et leur classification dans la catégorie « à accréditation obligatoire » ou la catégorie « à accréditation facultative ». Le métier de technicien ou technicienne de camions et d'autocars est un métier à accréditation obligatoire.

Admissibilité à l'attestation de fin d'apprentissage

L'apprenti ou l'apprentie doit :

- acquérir toutes les compétences obligatoires (non ombrées) énoncées dans le registre;
- terminer la formation en classe décrite dans la norme de formation en établissement approuvée par l'industrie et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

Il incombe à l'apprenti ou à l'apprentie de remplir un dossier d'attestation de la formation, sous forme soit d'un registre de la norme de formation par l'apprentissage de l'Ordre des métiers de l'Ontario. Le parrain et le formateur ou la formatrice doivent le signer une fois que l'apprenti ou l'apprentie a acquis les compétences liées au métier visé.

RÉSUMÉ DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES

Certaines compétences s'avèrent essentielles au travail, dans les études et dans la vie de tous les jours. Elles fournissent les bases nécessaires à l'apprentissage de toutes les autres compétences et permettent aux gens d'évoluer sur le plan professionnel et de s'adapter au changement dans leur milieu de travail. Grâce à des recherches approfondies, le gouvernement du Canada et d'autres organismes nationaux et internationaux ont établi et validé neuf compétences essentielles. Ces compétences sont mises en application de différentes façons dans presque toutes les professions et dans la vie quotidienne.

Divers outils approuvés par le Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA) ont été mis au point dans le but de soutenir les apprentis dans le cadre de leur formation et de mieux les préparer à une carrière dans les métiers. On peut utiliser ces outils de façon autonome ou avec l'aide d'une personne de métier, d'un formateur ou d'une formatrice, d'un employeur, d'un enseignant ou d'une enseignante ou d'un mentor pour :

- comprendre comment les compétences essentielles sont utilisées dans les métiers;
- se renseigner sur les points forts et les points à améliorer à l'égard d'une compétence essentielle donnée;
- parfaire ses compétences essentielles et accroître ses chances de succès dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

On trouvera un lien vers le profil complet des compétences essentielles des métiers désignés Sceau rouge à l'adresse red-seal.ca.

FORMATION DES APPRENTIS

Conseils à l'intention des apprentis

N'oubliez pas que l'apprentissage est un processus qui prend du temps. Voici une liste de conseils et d'outils supplémentaires qui vous permettront de tirer le maximum de votre formation par l'apprentissage.

- Adoptez des habitudes de travail sécuritaires.
- Utilisez votre registre d'apprentissage comme journal de bord pour faire le suivi des compétences acquises.
- Écoutez les suggestions de votre formateur ou formatrice.
- Parlez de vos besoins de formation avec votre parrain.
- Examinez votre plan d'apprentissage avec votre conseiller ou conseillère en formation, votre formateur ou formatrice ou votre parrain.
- Posez des questions à votre formateur ou formatrice si vous n'êtes pas certain ou certaine de la compétence que vous devez acquérir ou des outils ou du matériel que vous devez utiliser pour effectuer votre travail.
- Faites preuve d'enthousiasme et adoptez de bonnes habitudes de travail.
- Une fois que vous avez démontré avoir acquis une compétence, confirmez cet état de fait en apposant votre signature à l'endroit prévu à cette fin et veillez à ce que votre formateur ou formatrice fasse de même. De plus, veillez à ce que votre parrain appose sa signature à l'endroit prévu à cette fin une fois que vous avez démontré avoir acquis un « ensemble de compétences ».

Parrain

Les parrains doivent s'assurer que toutes les modalités du contrat d'apprentissage enregistré sont respectées. En vertu du contrat d'apprentissage enregistré, ils doivent veiller à ce que les apprentis reçoivent la formation exigée dans le cadre d'un programme d'apprentissage. À titre de signataires de ce contrat, ils sont désignés comme « signataires autorisés » de l'attestation de compétences de l'apprenti ou de l'apprentie et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée.

Conseils à l'intention des parrains

- Choisissez un formateur ou une formatrice qui a de bonnes aptitudes à la communication et qui travaille bien avec les autres.
- Assurez-vous que l'apprenti ou l'apprentie travaille toujours sous la direction d'un formateur ou d'une formatrice qualifié ou qu'il ou elle y a accès.
- Invitez le formateur ou la formatrice à suivre des cours de perfectionnement (p. ex., programme de formation des formateurs, programmes à l'intention des mentors, etc.).
- Encouragez l'adoption d'habitudes de travail sécuritaires.
- Donnez du temps au formateur ou à la formatrice pour démontrer les compétences à l'apprenti ou à l'apprentie.
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti ou à l'apprentie pour qu'il ou elle apprenne le métier.

- Veillez à ce que l'apprenti ou l'apprentie reçoive la formation en milieu de travail diversifiée présentée dans ce document.
- Établissez des attentes claires et reconnaissez le bon rendement.
- Faites participer à la fois l'apprenti ou l'apprentie et le formateur ou la formatrice à l'élaboration du plan d'apprentissage et observez leur travail fréquemment.
- Donnez une rétroaction constructive et faites régulièrement des évaluations du rendement auxquelles participent l'apprenti ou l'apprentie ainsi que le formateur ou la formatrice.
- Servez-vous du registre comme d'un outil de suivi dans le cadre des évaluations régulières du rendement.
- Remplissez l'attestation de compétences dès que l'apprenti ou l'apprentie a démontré avoir acquis les compétences visées.

Formateur ou formatrice

Un formateur ou une formatrice est une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti ou l'apprentie doit se conformer en milieu de travail. Dans les métiers à accréditation obligatoire, un formateur ou une formatrice doit détenir un certificat de qualification valide et être membre de l'Ordre des métiers dans la catégorie Compagnons.

Dans les métiers à accréditation facultative, un formateur ou une formatrice est une personne qui remplit l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- détenir un certificat de qualification valide et être membre de l'Ordre des métiers dans la catégorie Compagnons;
- détenir une attestation d'adhésion à l'Ordre des métiers dans la catégorie Ouvriers qualifiés;
- détenir un certificat de qualification antérieurement délivré par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités;
- détenir un certificat d'apprentissage du métier;
- avoir terminé la formation en milieu de travail (compétences et [ou] heures d'apprentissage, selon le cas) et la formation en établissement du programme d'apprentissage du métier;
- posséder une expérience de travail équivalente à celle du programme d'apprentissage (être admissible à l'adhésion à l'Ordre dans la catégorie Compagnons ou Ouvriers qualifiés) ou avoir les compétences indiquées dans le registre.

Le formateur ou la formatrice chargé(e) de l'enseignement théorique n'est pas autorisé(e) à confirmer l'acquisition des compétences apparaissant dans le présent registre.

Conseils à l'intention des formateurs

Les formateurs doivent veiller à ce que les apprentis acquièrent les compétences qui sont indiquées dans le présent document. Voici une liste de conseils et d'outils qui visent à aider les formateurs à superviser les apprentis.

- Faites preuve d'habitudes exemplaires de prudence au travail.
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti ou à l'apprentie pour qu'il ou elle apprenne le métier.
- Traitez les apprentis équitablement et avec respect.
- Examinez le registre avec l'apprenti ou l'apprentie et mettez au point un plan de formation.
- Établissez des attentes claires et reconnaissez le bon rendement.
- Veillez à ce que l'apprenti ou l'apprentie reçoive la formation en milieu de travail présentée dans ce document.
- Encouragez l'apprenti ou l'apprentie à poser des questions et répondez-y.
- Faites preuve de patience.
- Expliquez et démontrez les compétences.
- Donnez régulièrement de la rétroaction.
- Lorsque l'apprenti ou l'apprentie a acquis des compétences, confirmez cet état de fait en apposant votre signature aux endroits prévus à cette fin.
- Servez-vous du registre comme d'un guide pour évaluer les compétences dans chacun des domaines. En utilisant le registre, les formateurs pourront s'assurer que les apprentis acquièrent les compétences qui y sont énoncées.

AVIS DE COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

1. À tout moment durant votre formation par l'apprentissage, on pourra vous demander de présenter ce registre au ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Vous devrez soumettre l'attestation de fin d'apprentissage signée au ministère de la Formation et des Collèges et Universités afin de terminer votre programme. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités utilisera vos renseignements personnels pour administrer et financer le système de formation par l'apprentissage de l'Ontario, notamment pour confirmer que vous avez terminé votre apprentissage et pour délivrer votre certificat d'apprentissage.
2. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités communiquera des renseignements concernant la fin de votre programme d'apprentissage et votre certificat d'apprentissage à l'Ordre des métiers de l'Ontario, qui en a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités.
3. Le ministère recueille, utilise et divulgue vos renseignements personnels en vertu de la *Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage*.
4. Si vous avez des questions au sujet de la collecte, de l'utilisation et de la divulgation de vos renseignements personnels par le ministère, veuillez communiquer avec la personne suivante :

Directeur, InfoCentre Emploi Ontario
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
33, rue Bloor Est, 2^e étage, Toronto (Ontario) M7A 2S3
Numéro sans frais : 1 800 387-5656; Toronto : 416 326-5656
ATS : 1 866 553-6339 ou 416 325-4084

**PROFIL DE L'ANALYSE DES COMPÉTENCES
TECHNICIEN OU TECHNICIENNE DE CAMIONS ET D'AUTOCARS 310T**

(Tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être acquis et démontrés.)

ENSEMBLES DE COMPÉTENCES

COMPÉTENCES

CONSIGNES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL	Reconnaître les dangers potentiels pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail	Manipuler, entreposer et éliminer les matières dangereuses	Porter et entretenir le matériel de protection individuelle	Se conformer à la législation régissant le milieu de travail	Interpréter et mettre en pratique l'information relative à l'entretien
U5135.0	5135.01	5135.02	5135.03	5135.04	5135.05
	Faire preuve d'ordre sur le lieu de travail	Se conformer aux directives du SIMDUT			
	5135.06	5135.07			
SYSTÈMES ÉLECTRIQUES – DÉMARRAGE ET CHARGE	Procéder à une inspection visuelle	Diagnostiquer et dépanner les batteries	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de démarrage et leurs composants	Réparer les systèmes de démarrage et leurs composants	Vérifier et documenter les réparations des systèmes de démarrage et de leurs composants
U5136.0	5136.01	5136.02	5136.03	5136.04	5136.05
	Vérifier les réparations des systèmes de démarrage et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de charge et leurs composants	Réparer les systèmes de charge et leurs composants	Vérifier et documenter les réparations des systèmes de charge et de leurs composants	
	5136.06	5136.07	5136.08	5136.09	
SYSTÈMES ÉLECTRIQUES – CARROSSERIE	Procéder à une inspection visuelle	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de carrosserie électriques et leurs composants	Réparer les systèmes de carrosserie électriques et leurs composants	Vérifier et documenter les réparations des systèmes de carrosserie électriques et de leurs composants	Réparer les dispositifs d'avertissement des systèmes
U5137.0	5137.01	5137.02	5137.03	5137.04	5137.05

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE DE CAMIONS ET D'AUTOBUS

	Vérifier et documenter les réparations des dispositifs d'avertissement des systèmes 5137.06	Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'extinction d'incendie et leurs composants 5137.07	Réparer les systèmes d'extinction d'incendie et leurs composants 5137.08	Vérifier et documenter les réparations des systèmes d'extinction d'incendie et leurs composants 5137.09	Réparer les indicateurs de destination des autocars 5137.10
	Vérifier et documenter les réparations des indicateurs de destination des autocars 5137.11	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de retenue supplémentaires (SRS) et leurs composants 5137.12	Réparer les systèmes de retenue supplémentaires (SRS) et leurs composants 5137.13	Vérifier et documenter les réparations des systèmes de retenue supplémentaires (SRS) et de leurs composants 5137.14	
SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN CARBURANT U5138.0	Procéder à une inspection visuelle 5138.01	Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en carburant et leurs composants 5138.02	Réparer les systèmes d'alimentation en carburant et leurs composants 5138.03	Vérifier et documenter les réparations des systèmes d'alimentation en carburant et de leurs composants 5138.04	
MOTEURS U5139.0	Procéder à une inspection visuelle 5139.01	Diagnostiquer et dépanner les circuits de refroidissement et leurs composants 5139.02	Réparer les circuits de refroidissement et leurs composants 5139.03	Vérifier et documenter les réparations des circuits de refroidissement et de leurs composants 5139.04	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de lubrification du moteur et leurs composants 5139.05
	Réparer les systèmes de lubrification du moteur et leurs composants 5139.06	Vérifier et documenter les réparations des systèmes de lubrification du moteur et de leurs composants 5139.07	Diagnostiquer et dépanner les culasses et leurs composants 5139.08	Réparer les culasses et leurs composants 5139.09	Vérifier et documenter les réparations des culasses et de leurs composants 5139.10
	Diagnostiquer et dépanner les blocs-moteurs et leurs composants 5139.11	Réparer les blocs-moteurs et leurs composants 5139.12	Vérifier et documenter les réparations des blocs-moteurs et de leurs composants 5139.13	Diagnostiquer et dépanner les refroidisseurs auxiliaires et leurs composants 5139.14	Réparer les refroidisseurs auxiliaires et leurs composants 5139.15
	Vérifier et documenter les réparations des refroidisseurs auxiliaires et de leurs composants 5139.16				

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE DE CAMIONS ET D'AUTOBUS

SYSTÈMES DE GESTION DU MOTEUR	Procéder à une inspection visuelle	Diagnostiquer et dépanner les systèmes régulateurs de carburant et leurs composants	Réparer les systèmes régulateurs de carburant et leurs composants	Vérifier et documenter les réparations des systèmes régulateurs de carburant et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'allumage électroniques et leurs composants
U5140.0	5140.01	5140.02	5140.03	5140.04	5140.05
	Réparer les systèmes d'allumage électroniques et leurs composants	Vérifier et documenter les réparations des systèmes d'allumage électroniques et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les systèmes des moteurs à commande électronique et leurs composants	Réparer les systèmes des moteurs à commande électronique et leurs composants	Vérifier et documenter les réparations des systèmes des moteurs à commande électronique et de leurs composants
	5140.06	5140.07	5140.08	5140.09	5140.10
	Effectuer la mise au point des moteurs				
	5140.11				
SYSTÈMES D'ÉCHAPPEMENT ET D'ADMISSION ET SYSTÈMES ANTIPOLLUTION	Procéder à une inspection visuelle	Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'échappement et d'admission et les systèmes antipollution et leurs composants	Réparer les systèmes d'échappement et d'admission et les systèmes antipollution et leurs composants	Vérifier et documenter les réparations des systèmes d'échappement et d'admission et des systèmes antipollution et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les turbocompresseurs et leurs composants
U5141.0	5141.01	5141.02	5141.03	5141.04	5141.05
	Réparer ou remplacer les turbocompresseurs et leurs composants	Vérifier et documenter les réparations des turbocompresseurs et de leurs composants			
	5141.06	5141.07			
SYSTÈMES DE TRANSMISSION	Procéder à une inspection visuelle	Diagnostiquer et dépanner les embrayages et leurs composants	Réparer ou remplacer les embrayages et leurs composants	Vérifier et documenter les réparations des embrayages et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les systèmes manuels et leurs composants
U5142.0	5142.01	5142.02	5142.03	5142.04	5142.05

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE DE CAMIONS ET D'AUTOBUS

	Réparer les systèmes manuels et leurs composants 5142.06	Vérifier et documenter les réparations des boîtes de vitesses manuelles et de leurs composants 5142.07	Diagnostiquer et dépanner les boîtes de vitesses automatiques/automatisées et leurs composants 5142.08	Réparer ou remplacer les boîtes de vitesses automatiques/automatisées et leurs composants 5142.09	Vérifier et documenter les réparations des boîtes de vitesses automatiques/automatisées et de leurs composants 5142.10
ARBRES DE TRANSMISSION ET PONTS MOTEURS U5143.0	Procéder à une inspection visuelle 5143.01	Diagnostiquer et dépanner les arbres de transmission, les ponts moteurs et leurs composants 5143.02	Réparer ou remplacer les arbres de transmission, les ponts moteurs et leurs composants 5143.03	Vérifier et documenter les réparations des arbres de transmission, des ponts moteurs et de leurs composants 5143.04	
CADRES ET DISPOSITIFS D'ATTELAGE ET D'ACCOUPLEMENT U5144.0	Procéder à une inspection visuelle 5144.01	Diagnostiquer et dépanner les cadres, les dispositifs d'attelage et leurs composants 5144.02	Réparer les cadres, les dispositifs d'attelage et leurs composants 5144.03	Vérifier et documenter les réparations des cadres, des dispositifs d'attelage et de leurs composants 5144.04	
CARROSSERIE ET GARNITURE U5145.0	Procéder à une inspection visuelle 5145.01	Diagnostiquer et dépanner la carrosserie et (ou) la garniture 5145.02	Réparer la carrosserie et (ou) la garniture 5145.03	Vérifier et documenter les réparations de la carrosserie et (ou) de la garniture 5145.04	
SYSTÈMES DE SUSPENSION U5146.0	Procéder à une inspection visuelle 5146.01	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de suspension et leurs composants 5146.02	Réparer les systèmes de suspension et leurs composants 5146.03	Vérifier et documenter les réparations des systèmes de suspension et de leurs composants 5146.04	
SYSTÈMES DE DIRECTION U5147.0	Procéder à une inspection visuelle 5147.01	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de direction et leurs composants 5147.02	Réparer ou remplacer les systèmes de direction et leurs composants 5147.03	Vérifier et documenter les réparations des systèmes de direction et de leurs composants 5147.04	Régler le parallélisme du train avant et des essieux 5147.05

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE DE CAMIONS ET D'AUTOBUS

PNEUS, ROUES, JANTES ET MOYEURS	Procéder à une inspection visuelle	Diagnostiquer et dépanner les pneus, les roues, les jantes, les moyeux et leurs composants	Réparer les pneus, les roues, les jantes, les moyeux et leurs composants	Vérifier et documenter les réparations des pneus, des roues, des jantes, des moyeux et de leurs composants	
U5148.0	5148.01	5148.02	5148.03	5148.04	
SYSTÈME D'ALIMENTATION EN AIR	Procéder à une inspection visuelle	Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en air et leurs composants	Réparer ou remplacer les systèmes d'alimentation en air et leurs composants	Vérifier et documenter les réparations des systèmes d'alimentation en air et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les composants pneumatiques auxiliaires
U5149.0	5149.01	5149.02	5149.03	5149.04	5149.05
	Réparer ou remplacer les composants pneumatiques auxiliaires	Vérifier et documenter les réparations des composants pneumatiques auxiliaires			
	5149.06	5149.07			
SYSTÈMES DE FREINAGE	Procéder à une inspection visuelle	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de freinage (pneumatiques ou hydrauliques)	Réparer les systèmes de freinage (pneumatiques ou hydrauliques)	Vérifier et documenter les réparations des systèmes de freinage (pneumatiques ou hydrauliques)	Rectifier les tambours de freins, les conduites et les disques de freins
U5150.0	5150.01	5150.02	5150.03	5150.04	5150.05
SYSTÈMES DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION, DE CLIMATISATION (CVC) ET DE RÉFRIGÉRATION	Procéder à une inspection visuelle	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de CVC et leurs composants	Réparer les systèmes de CVC et leurs composants	Vérifier et documenter les réparations des systèmes de CVC et de leurs composants	Diagnostiquer et dépanner les systèmes de réfrigération et leurs composants
U5151.0	5151.01	5151.02	5151.03	5151.04	5151.05
	Réparer les systèmes de réfrigération et leurs composants	Vérifier et documenter les réparations des systèmes de réfrigération et de leurs composants			
	5151.06	5151.07			
SYSTÈMES HYDRAULIQUES	Procéder à une inspection visuelle	Diagnostiquer et dépanner les systèmes hydrauliques et leurs composants	Réparer les systèmes hydrauliques et leurs composants	Vérifier et documenter les réparations des systèmes hydrauliques et de leurs composants	
U5152.0	5152.01	5152.02	5152.03	5152.04	

U5135.0 CONSIGNES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Se conformer aux consignes de santé et de sécurité au travail en reconnaissant les dangers potentiels pour la santé et la sécurité; en maintenant un lieu de travail sûr; en manipulant et en entreposant les matières dangereuses; en portant et en entretenant le matériel de protection individuelle; en se conformant aux lois régissant le milieu de travail; en interprétant et en mettant en pratique l'information relative à l'entretien, en faisant preuve d'ordre, conformément au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), à la *loi sur la santé et la sécurité au travail de l'Ontario*, aux réglementations gouvernementales, aux recommandations du fabricant SGH et aux politiques de l'entreprise.

COMPÉTENCES

5135.01 Reconnaître les dangers potentiels pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail, y compris les émanations excessives de gaz d'échappement et (ou) de gaz explosifs, la poussière, le niveau de bruit, les dangers électriques et mécaniques (c.-à-d. conduites d'air endommagées ou défectueuses ou ventilation insuffisante) afin de diminuer l'éventualité de blessures corporelles, de dommages au matériel, aux véhicules et à l'environnement, conformément à la réglementation gouvernementale et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5135.02 Manipuler, entreposer et éliminer les matières dangereuses sur le lieu de travail, y compris les solvants de nettoyage, l'antigel, les liquides de boîte de vitesses et de freins, l'huile à moteur, la poussière des freins, l'électrolyte d'accumulateur, les frigorigènes et les gaz, en utilisant le matériel de protection individuelle et le matériel de manutention et d'entreposage spécifié afin de prévenir les blessures, de protéger l'environnement de la contamination et de faire en sorte que les consignes de sécurité soient suivies, conformément à la réglementation gouvernementale et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5135.03 Porter et entretenir le matériel de protection individuelle, y compris les dispositifs protégeant les yeux, les oreilles, les mains, le système respiratoire, le corps et les pieds, en veillant à ce qu'ils soient bien ajustés et qu'ils assurent un maximum de protection à la personne qui les porte compte tenu de la tâche à exécuter, conformément à la réglementation gouvernementale, aux recommandations du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5135.04 Se conformer à la législation régissant le milieu de travail relativement à la sécurité routière, aux pièces, aux garanties, à la santé et à la sécurité au travail, à la protection de l'environnement, ainsi qu'aux pratiques commerciales et professionnelles, notamment : la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, la *Loi sur les réparations de véhicules automobiles*, le *Code de la route*, la norme 11B du *Code canadien de sécurité (CCS)*, la *Marque nationale de sécurité* et la *Loi sur la protection de l'environnement*, en déterminant les responsabilités personnelles et légales des techniciens ou techniciennes et des propriétaires de véhicules au cours des inspections sur la sécurité des véhicules, du contrôle des émanations, de la rédaction des devis de réparation et en réparant ou en remplaçant des pièces défectueuses, conformément à la réglementation gouvernementale et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5135.05 Interpréter et mettre en pratique l'information relative à l'entretien, notamment les bulletins d'entretien, les manuels et les catalogues de pièces, en repérant et en relevant le numéro d'identification du véhicule (NIV) et en consultant les systèmes d'information de manière que l'entretien ou la réparation soit effectué, conformément aux recommandations du fabricant et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5135.06 Faire preuve d'ordre sur le lieu de travail en mettant en pratique les méthodes de prévention des incendies, notamment en assurant l'ordre et la propreté des aires de travail, en repérant et en éliminant les risques d'incendie, en nettoyant la graisse ou les déversements d'huile et (ou) d'autres liquides, en veillant à ce que rien ne gêne la circulation dans les aires de travail, en rangeant de façon sécuritaire les outils et le matériel d'atelier et en portant l'équipement de protection personnelle de manière à réduire au minimum les risques d'accident ou de blessure pour autrui et soi-même, conformément à la réglementation gouvernementale et aux politiques de l'entreprise.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5135.07 Se conformer aux lignes directrices du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), notamment en lisant et en interprétant les étiquettes et les fiches signalétiques santé-sécurité (FSSS), en consultant le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) et en s'assurant de recevoir une formation sur la réglementation et les pratiques du SIMDUT conformément à la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U5135 : CONSIGNES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Date (jj/mm/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain
--------------------------	--	-----------------------------

U5136.0 SYSTÈMES ÉLECTRIQUES – DÉMARRAGE ET CHARGE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les systèmes électriques de démarrage et de charge en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les batteries; en entretenant et en chargeant ou en survoltant les batteries; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes de démarrage et leurs composants; en réparant les systèmes de démarrage et leurs composants; en vérifiant et en documentant les réparations des systèmes de démarrage et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes de charge et leurs composants; en réparant les systèmes de charge et leurs composants et en vérifiant et en documentant les réparations des systèmes de charge et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5136.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, endommagés, corrodés, déformés, desserrés, manquants ou défectueux, y compris les batteries, les démarreurs, les alternateurs, les mécanismes d'entraînement, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les relais, les régulateurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les jauges et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5136.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de démarrage et leurs composants, y compris les démarreurs, les batteries, les câbles, la quincaillerie, les faisceaux de fils, les solénoïdes, les relais, les interrupteurs, les dispositifs de protection des circuits et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, la tension, l'intensité de courant, la résistance, l'usure, le bruit, l'odeur, la couleur, la température, les fractures et la déformation, en utilisant des testeurs de décharge robustes et des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5136.03 Réparer les systèmes de démarrage et leurs composants, y compris les démarreurs, les batteries, les câbles, la quincaillerie, les faisceaux de fils, les solénoïdes, les relais, les interrupteurs, les dispositifs de protection des circuits et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5136.04 Vérifier et documenter les réparations des systèmes de démarrage et de leurs composants, y compris les démarreurs, les batteries, les câbles, la quincaillerie, les faisceaux de fils, les solénoïdes, les relais, les interrupteurs, les dispositifs de protection des circuits et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5136.05 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de charge et leurs composants, y compris les alternateurs et les génératrices, les batteries, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les relais, les régulateurs de tension, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la terre, la tension, l'intensité de courant, la résistance, les vibrations, le bruit, l'odeur la corrosion, la température et l'alignement, en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des multimètres et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuit et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5136.06 Réparer les systèmes de charge et leurs composants, y compris les alternateurs et les génératrices, les batteries, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les relais, les régulateurs de tension, les dispositifs de protection des circuits, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5136.07 Vérifier et documenter les réparations des systèmes de charge et de leurs composants, y compris les batteries, les câbles, la quincaillerie, les faisceaux de fils, les régulateurs de tension, les relais, les alternateurs, les interrupteurs et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U5136 : SYSTÈMES ÉLECTRIQUES – DÉMARRAGE ET CHARGE

Date (jj/mm/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain
--------------------------	--	-----------------------------

U5137.0 SYSTÈMES ÉLECTRIQUES – CARROSSERIE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer des systèmes électriques de carrosserie et leurs composants en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes de carrosserie électriques et leurs composants; en réparant les systèmes de carrosserie électriques et leurs composants; en vérifiant les réparations des systèmes de carrosserie électriques et de leurs composants; en réparant les dispositifs d'avertissement des systèmes; en vérifiant les réparations des dispositifs d'avertissement des systèmes; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes d'extinction d'incendie et leurs composants (le cas échéant); en réparant les systèmes d'extinction d'incendie et leurs composants (le cas échéant); en vérifiant et en documentant les réparations des systèmes d'extinction d'incendie (le cas échéant); en réparant les indicateurs de destination des autocars; en vérifiant les réparations des indicateurs de destination des autocars, en diagnostiquant et en dépannant les systèmes de retenue supplémentaires (SRS); en réparant les systèmes de retenue supplémentaires (SRS); en vérifiant et en documentant les réparations des systèmes de retenue supplémentaires (SRS), conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5137.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les batteries, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs d'éclairage ou d'illumination, les blocs et les panneaux de raccordement, les dispositifs d'avertissement, les dispositifs de protection des circuits, les accessoires électriques et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5137.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes électriques de carrosserie et leurs composants, y compris les batteries, les moteurs, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs d'éclairage ou d'illumination, les blocs et les panneaux de raccordement, les avertisseurs de proximité, les dispositifs de protection des circuits, les accessoires électriques et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'odeur, la couleur, la température, la corrosion, le bruit et les vibrations et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel de soudure, des gaines thermorétractables, des pinces à sertir et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5137.03 Réparer les systèmes électriques de carrosserie et leurs composants, y compris les batteries, les moteurs, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs d'éclairage ou d'illumination, les blocs et les panneaux de raccordement, les avertisseurs de proximité, les dispositifs de protection des circuits, les accessoires électriques et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel de soudure, des gaines thermorétractables, des pinces à sertir et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5137.04 Vérifier et documenter les systèmes électriques de carrosserie et leurs composants, y compris les batteries, les moteurs, les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs d'éclairage ou d'illumination, les blocs et les panneaux de raccordement, les avertisseurs de proximité, les dispositifs de protection des circuits, les accessoires électriques et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel de soudure, des gaines thermorétractables, des pinces à sertir et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5137.05 Réparer les dispositifs d'avertissement des systèmes, y compris les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les écrans de données et annonceurs et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5137.06 Vérifier et documenter les réparations des dispositifs d'avertissement des systèmes, y compris les câbles, les connecteurs, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les écrans de données et annonceurs et les dispositifs de fixation et de montage, en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5137.07 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'extinction d'incendie et leurs composants, y compris les capteurs, les dispositifs d'activation, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, la corrosion, la déformation, la température et les fuites et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5137.08 Réparer les systèmes d'extinction d'incendie et leurs composants, y compris les capteurs, les dispositifs d'activation, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5137.09 Vérifier et documenter les réparations des systèmes d'extinction d'incendie et de leurs composants, y compris les capteurs, les dispositifs d'activation, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5137.10 Réparer les indicateurs de destination des autocars, y compris les galets, les engrenages, les chaînes, les moteurs et les panneaux d'affichage, en les remplaçant ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5137.11 Vérifier et documenter les réparations des indicateurs de destination des autocars, y compris les galets, les engrenages, les chaînes, les moteurs et les panneaux d'affichage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5137.12 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de retenue supplémentaires (SRS) et leurs composants, y compris les sacs gonflables, les capteurs, les modules, les dispositifs d'activation, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, la corrosion, l'usure et la déformation et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5137.13 Réparer les systèmes de retenue supplémentaires (SRS) et leurs composants, y compris les sacs gonflables, les capteurs, les modules, les dispositifs d'activation, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5137.14 Vérifier et documenter les réparations des systèmes de retenue supplémentaires (SRS) et de leurs composants, y compris les sacs gonflables, les capteurs, les modules, les dispositifs d'activation, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les inspectant visuellement, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U5137 : SYSTÈMES ÉLECTRIQUES – CARROSSERIE		
Date (jj/mm/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain

U5138.0 SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN CARBURANT

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les systèmes d'alimentation en carburant en procédant à une inspection visuelle, en diagnostiquant et en dépannant les systèmes d'alimentation en carburant et leurs composants, en réparant les systèmes d'alimentation en carburant et leurs composants et en vérifiant et en documentant les réparations des systèmes d'alimentation en carburant et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5138.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant l'état du carburant, les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les pompes, les injecteurs, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les filtres, les événements, les réservoirs, les soupapes, les échangeurs thermiques, les tuyaux de raccordement, les réchauffeurs, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les commandes mécaniques et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5138.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en carburant et leurs composants, y compris le carburant, les réservoirs, les événements, les tuyaux flexibles, les conduites, les filtres, les réchauffeurs, les soupapes, les pompes, la tringlerie, les câbles, les étrangleurs, les injecteurs, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'usure, l'odeur, la température, la couleur de la fumée, la corrosion, la déformation, les fractures, le bruit, les vibrations et le niveau, le type et l'état du carburant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des vacuomètres, des manomètres, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des réfractomètres, des hydromètres et des dispositifs de détection d'eau, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5138.03 Réparer les systèmes d'alimentation en carburant et leurs composants, y compris le carburant, les réservoirs, les événements, les tuyaux flexibles, les conduites, les filtres, les réchauffeurs, les soupapes, les pompes, la tringlerie, les câbles, les étrangleurs, les injecteurs, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état, en les entretenant ou en les reprogrammant et en utilisant des outils manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des vacuomètres, des manomètres, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des bacs à ultrasons, des clés dynamométriques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5138.04 Vérifier et documenter les réparations des systèmes d'alimentation en carburant et de leurs composants, y compris le carburant, les réservoirs, les événements, les tuyaux flexibles, les conduites, les filtres, les réchauffeurs, les soupapes, les pompes, la tringlerie, les câbles, les étrangleurs, les injecteurs, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation et en utilisant des outils manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des vacuomètres, des manomètres, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des bac à ultrasons et des clés dynamométriques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U5138 : SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN CARBURANT		
Date (jj/mm/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain

U5139.0 MOTEURS

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les problèmes de moteurs en procédant à une inspection visuelle, en diagnostiquant et en dépannant les circuits de refroidissement et leurs composants, en réparant les circuits de refroidissement et leurs composants, en vérifiant et en documentant les réparations des circuits de refroidissement et de leurs composants, en diagnostiquant et en dépannant les systèmes de lubrification du moteur et leurs composants, en réparant les systèmes de lubrification du moteur et leurs composants, en vérifiant et en documentant les réparations des systèmes de lubrification du moteur et de leurs composants, en diagnostiquant et en dépannant les culasses et leurs composants en réparant les culasses et leurs composants, en vérifiant et en documentant les réparations des culasses et de leurs composants, en diagnostiquant et en dépannant les blocs-moteurs et leurs composants, en réparant les blocs-moteurs et leurs composants, en vérifiant et en documentant les réparations des blocs-moteurs et de leurs composants, en diagnostiquant et en dépannant les refroidisseurs auxiliaires et leurs composants, en réparant les refroidisseurs auxiliaires et leurs composants et en vérifiant et en documentant les réparations des refroidisseurs auxiliaires et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5139.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les systèmes de refroidissement et de lubrification, les culasses, les blocs-moteurs, les refroidisseurs auxiliaires et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	Signature du compagnon ou de la compagne	N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N d'identification de l'Ordre des métiers

5139.02 Diagnostiquer et dépanner les circuits de refroidissement et leurs composants, y compris les liquides de refroidissement, les radiateurs, les réservoirs, les réservoirs d'expansion, les ventilateurs de refroidissement, les moyeux et les commandes, les pompes eau, les obturateurs, les commandes, les actionneurs, les courroies, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, les échangeurs thermiques, les filtres, les joints statiques, les joints toriques, les joints d'étanchéité, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les thermostats, les chauffe-moteurs et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'usure, l'odeur, la couleur, la température, la corrosion, la déformation, les fractures, la contamination, les fuites, le bruit, les vibrations et le type et le niveau de liquide de refroidissement et en utilisant des outils manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des extracteurs, des clés dynamométriques, des jauges, des appareils d'essai de bouchons de radiateur, des hydromètres, des réfractomètres et des analyseurs de liquide de refroidissement, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5139.03 Réparer les circuits de refroidissement et leurs composants, y compris les liquides de refroidissement, les radiateurs, les réservoirs, les réservoirs d'expansion, les ventilateurs, les moyeux et les commandes, les pompes eau, les obturateurs, les commandes, les actionneurs, les courroies, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, les échangeurs thermiques, les filtres, les joints statiques, les joints toriques, les joints d'étanchéité, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les thermostats, les chauffe-moteurs et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des extracteurs, des clés dynamométriques, des jauges, des appareils d'essai de bouchons de radiateur, des hydromètres, des réfractomètres et des analyseurs de liquide de refroidissement, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5139.04 Vérifier et documenter les réparations des circuits de refroidissement et de leurs composants,

y compris les liquides de refroidissement, les radiateurs, les réservoirs, les réservoirs d'expansion, les ventilateurs, les moyeux et les commandes, les pompes eau, les obturateurs, les commandes, les actionneurs, les courroies, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, les échangeurs thermiques, les filtres, les joints statiques, les joints toriques, les joints d'étanchéité, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les thermostats, les chauffe-moteurs et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des extracteurs, des clés dynamométriques, des jauges, des appareils d'essai de bouchons de radiateur, des hydromètres, des réfractomètres et des analyseurs de liquide de refroidissement, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5139.05 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de lubrification du moteur et leurs composants, y compris l'huile, les pompes, les filtres, les boîtiers, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les joints d'étanchéité, les jets de refroidissement des pistons, les joints statiques, les joints toriques, les échangeurs thermiques, les clapets de dérivation et les dispositifs auxiliaires, les compresseurs, les freins moteurs, les actionneurs de systèmes d'alimentation en carburant, les capteurs et les faisceaux de fils, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'usure, l'odeur, la température, la corrosion, la déformation, les fractures, la couleur, le bruit, la pression, l'analyse de l'huile et l'essai spectrographique des composants et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5139.06 Réparer les systèmes de lubrification du moteur et leurs composants, y compris l'huile, les pompes, les filtres, les boîtiers, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les joints d'étanchéité, les jets de refroidissement des pistons, les joints statiques, les joints toriques, les échangeurs thermiques, les clapets de dérivation et les dispositifs auxiliaires, les compresseurs, les freins moteurs, les actionneurs de systèmes d'alimentation en carburant, les capteurs et les faisceaux de fils, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5139.07 Vérifier et documenter les réparations des systèmes de lubrification du moteur et de leurs composants, y compris l'huile, les pompes, les filtres, les boîtiers, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les joints d'étanchéité, les jets de refroidissement des pistons, les joints statiques, les joints toriques, les échangeurs thermiques, les clapets de dérivation et les dispositifs auxiliaires, les compresseurs, les freins moteurs, les actionneurs de systèmes d'alimentation en carburant, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5139.08 Diagnostiquer et dépanner les culasses et leurs composants, y compris les culasses, les bouchons expansibles, les sièges, les guides, les joints d'étanchéité, les ressorts, les dispositifs de retenue, les culbuteurs, les tubes d'injection, les soupapes, les mécanismes d'actionnement, les arbres à cames, les mécanismes d'entraînement, les freins moteurs, les joints statiques et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'usure, la température, la corrosion, l'érosion, les vibrations, le bruit, le calaminage, les fuites, les fractures et la déformation et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5139.09 Réparer les culasses et de leurs composants, y compris les culasses, les bouchons expansibles, les sièges, les guides, les joints d'étanchéité, les ressorts, les dispositifs de retenue, les culbuteurs, les tubes d'injection, les soupapes, les mécanismes d'actionnement, les arbres à cames, les mécanismes d'entraînement, les freins moteurs, les joints statiques et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux et de précision et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5139.10 Vérifier et documenter les réparations des culasses et de leurs composants, y compris les culasses, les bouchons expansibles, les sièges, les guides, les joints d'étanchéité, les ressorts, les dispositifs de retenue, les culbuteurs, les tubes d'injection, les soupapes, les mécanismes d'actionnement, les arbres à cames, les mécanismes d'entraînement, les freins moteurs, les joints statiques et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux et de précision et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5139.11 Diagnostiquer et dépanner les blocs-moteurs et leurs composants, y compris les blocs-moteurs, les pistons, les bielles, les paliers, les chemises, les volants d'équilibrage, les vilebrequins, les volants moteurs, les arbres d'équilibrage, les trains d'engrenages, les arbres à cames, les rampes de culbuteurs, les amortisseurs de vibrations, les poulies, les mécanismes d'entraînement auxiliaires, les carters d'huile et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'usure, la température, la corrosion, le bruit, le calaminage, les fractures, les fuites et la déformation et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5139.12 Réparer les blocs-moteurs et leurs composants, y compris les pistons, les bielles, les paliers, les chemises, les volants d'équilibrage, les vilebrequins, les volants moteurs, les arbres d'équilibrage, les trains d'engrenages, les arbres à cames, les rampes de culbuteurs, les amortisseurs de vibrations, les poulies, les mécanismes d'entraînement auxiliaires, les carters d'huile et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5139.13 Vérifier les réparations des blocs-moteurs et de leurs composants, y compris les pistons, les bielles, les paliers, les chemises, les volants d'équilibrage, les vilebrequins, les volants moteurs, les arbres d'équilibrage, les trains d'engrenages, les arbres à cames, les rampes de culbuteurs, les amortisseurs de vibrations, les poulies, les mécanismes d'entraînement auxiliaires, les carters d'huile et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5139.14 Diagnostiquer et dépanner les refroidisseurs auxiliaires et leurs composants, y compris les boîtiers, l'air de suralimentation, les refroidisseurs d'huile et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant la température, la contamination, la corrosion, les fractures, le bruit, les fissures, les fuites et les résultats des essais d'écoulement, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5139.15 Réparer les refroidisseurs auxiliaires et leurs composants, y compris les boîtiers, l'air de suralimentation, les refroidisseurs d'huile et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5139.16 Vérifier et documenter les réparations des refroidisseurs auxiliaires et de leurs composants, y compris l'air de suralimentation et les refroidisseurs d'huile, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U5139: MOTEURS – ESSENCE ET DIESEL

Date (jj/mm/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain
--------------------------	--	-----------------------------

U5140.0 SYSTÈMES DE GESTION DU MOTEUR

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les systèmes de gestion du moteur en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes régulateurs de carburant et leurs composants; en réparant les systèmes régulateurs de carburant et leurs composants; en vérifiant les réparations des systèmes régulateurs de carburant et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes d'allumage électronique et leurs composants; en réparant les systèmes d'allumage électronique et leurs composants; en vérifiant et en documentant les réparations des systèmes d'allumage électronique et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les moteurs à commande électronique et leurs composants; en réparant les moteurs à commande électronique et leurs composants; en vérifiant et en documentant les réparations des moteurs à commande électronique et de leurs composants et en effectuant des mises au point des moteurs, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5140.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants des moteurs usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les systèmes de protection des moteurs, les systèmes d'allumage électroniques, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules de commande électronique, les faisceaux de fils, les écrans du conducteur et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5140.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes régulateurs de carburant et leurs composants, y compris les pompes, les injecteurs, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les interfaces, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, les codes de diagnostic, l'usure, l'odeur, la température, la corrosion, la couleur, le bruit, la pression et les fuites et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5140.03 Réparer les systèmes régulateurs de carburant et leurs composants, y compris les pompes, les injecteurs, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les interfaces, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état, en les entretenant ou en les programmant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5140.04 Vérifier et documenter les réparations des systèmes régulateurs de carburant et de leurs composants, y compris les pompes, les injecteurs, les actionneurs, les dispositifs d'avertissement, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les interfaces, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5140.05 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'allumage électronique et leurs composants, y compris les éléments du distributeur, les bobines, les résistances, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils, les modules d'allumage électronique, les bougies d'allumage, les fils à haute tension, les voyants du moteur, les dispositifs d'avertissement, les injecteurs électroniques, les pompes, les actionneurs, les interfaces, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'odeur, la température, la corrosion, le bruit, les codes d'erreur, le calage de l'allumage, la tension du système et la résistance des circuits et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5140.06 Réparer les systèmes d'allumage électronique et leurs composants, y compris les éléments du distributeur, les bobines, les résistances, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils, les modules d'allumage électronique, les bougies d'allumage, les fils à haute tension, les voyants du moteur, les dispositifs d'avertissement, les injecteurs électroniques, les pompes, les actionneurs, les interfaces, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état, en les reprogrammant ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5140.07 Vérifier et documenter les réparations des systèmes d'allumage électronique et de leurs composants, y compris les éléments du distributeur, les bobines, les résistances, les interrupteurs, les solénoïdes, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils, les modules d'allumage électronique, les bougies d'allumage, les fils à haute tension, les voyants du moteur, les dispositifs d'avertissement, les injecteurs électroniques, les pompes, les actionneurs, les interfaces, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5140.08 Diagnostiquer et dépanner les moteurs à commande électronique et leurs composants, y compris les dispositifs de protection des circuits, les connecteurs, les capteurs, les modules, les pilotes, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement, du fonctionnement et de la programmation, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'usure, l'odeur, la température, la corrosion, les vibrations, le bruit, les codes de diagnostic, la tension du système et les identifiants de codes de la Society of Automotive Engineers (SAE) et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5140.09 Réparer les moteurs à commande électronique et leurs composants,, y compris les dispositifs de protection des circuits, les connecteurs, les capteurs, les modules, les pilotes, les faisceaux de fil et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état, en les reprogrammant ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5140.10 Vérifier et documenter les réparations des moteurs à commande

électronique et de leurs composants, y compris les dispositifs de protection des circuits, les connecteurs, les capteurs, les modules, les pilotes, les faisceaux de fil et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5140.11 Effectuer la mise au point des moteurs en mesurant les pressions du carburant, de la compression et du carter, en vérifiant ou en remplaçant des éléments jetables comme des filtres, des composants d'allumage (le cas échéant), en vérifiant les systèmes électriques, en effectuant tous les réglages de moteur recommandés, en vérifiant les systèmes d'admission et d'échappement, en analysant les paramètres de fonctionnement du moteur et les journaux de bord des véhicules et en utilisant des jauges, des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U5140 : SYSTÈMES DE GESTION DU MOTEUR

Date (jj/mm/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain
--------------------------	--	-----------------------------

U5141.0 SYSTÈMES D'ÉCHAPPEMENT ET D'ADMISSION ET SYSTÈMES ANTIPOLLUTION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les systèmes d'échappement et d'admission et les systèmes antipollution et leurs composants, en effectuant une inspection visuelle, en diagnostiquant et en dépannant les systèmes d'échappement et d'admission et les systèmes antipollution et leurs composants, en réparant les systèmes d'échappement et d'admission et les systèmes antipollution et leurs composants, en vérifiant et en documentant les réparations des systèmes d'échappement et d'admission et des systèmes antipollution et de leurs composants, en diagnostiquant et en dépannant les turbocompresseurs et leurs composants, en réparant les turbocompresseurs et leurs composants et en vérifiant et en documentant les turbocompresseurs et leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5141.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les collecteurs, la tuyauterie, les joints statiques, les joints d'étanchéité, les turbocompresseurs, les soufflantes, les refroidisseurs d'air de suralimentation, les pièges à particules, les convertisseurs catalytiques, les silencieux, les protecteurs thermiques, les filtres, les indicateurs, les pyromètres, les dispositifs antipollution, les freins sur échappement (le cas échéant), les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les actionneurs et les dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5141.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'échappement et d'admission, les systèmes antipollution et leurs composants, y compris les collecteurs, la tuyauterie, les joints statiques, les joints d'étanchéité, les turbocompresseurs, les soufflantes, les refroidisseurs d'air de suralimentation, les pièges à particules, les convertisseurs catalytiques, les silencieux, les protecteurs thermiques, les filtres, les indicateurs, les pyromètres, les dispositifs antipollution, les freins sur échappement (le cas échéant), les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les actionneurs et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'odeur, le bruit, les vibrations, les pressions, la couleur de la fumée, la température et les fuites et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des pyromètres, des jauges, des analyseurs de gaz d'échappement, des opacimètres (fumimètres), des manomètres, des vacuomètres, des stéthoscopes et des thermomètres infrarouges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5141.03 Réparer les systèmes d'échappement et d'admission, les systèmes antipollution et leurs composants, y compris les collecteurs, la tuyauterie, les joints statiques, les joints d'étanchéité, les turbocompresseurs, les soufflantes, les refroidisseurs d'air de suralimentation, les pièges à particules, les convertisseurs catalytiques, les silencieux, les protecteurs thermiques, les filtres, les indicateurs, les pyromètres, les dispositifs antipollution, les freins sur échappement, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les actionneurs et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel de chauffage, de soudage et de coupe et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5141.04 Vérifier et documenter les réparations des systèmes d'échappement et d'admission, des systèmes antipollution et de leurs composants, y compris les collecteurs, la tuyauterie, les joints statiques, les joints d'étanchéité, les turbocompresseurs, les soufflantes, les refroidisseurs d'air de suralimentation, les pièges à particules, les convertisseurs catalytiques, les silencieux, les protecteurs thermiques, les filtres, les indicateurs, les pyromètres, les dispositifs antipollution, les freins sur échappement, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les actionneurs et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel de soudage et de chauffage et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5141.05 Diagnostiquer et dépanner les turbocompresseurs et leurs composants, y compris les boîtiers, les limiteurs de pression de suralimentation, les commandes de volume variable, les dispositifs de commande de pression d'admission dans les collecteurs, les turbocompresseurs, les capteurs de pression de suralimentation, la tuyauterie et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant la pression, la température, la corrosion, l'usure, les fuites, le bruit et les vibrations et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel de soudage et de chauffage et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5141.06 Réparer ou remplacer les turbocompresseurs et leurs composants, y compris les boîtiers, les limiteurs de pression de suralimentation, les commandes de volume variable, les dispositifs de commande de pression d'admission dans les collecteurs, les turbocompresseurs, les capteurs de pression de suralimentation, la tuyauterie et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel d'équilibrage dynamique, des jauges, des stéthoscopes et des instruments de mesure de précision, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5141.07 Vérifier et documenter les réparations des turbocompresseurs et de leurs composants, y compris les limiteurs de pression de suralimentation, les commandes de volume variable, les dispositifs de commande de pression d'admission dans les collecteurs, les turbocompresseurs, les capteurs de pression de suralimentation, la tuyauterie et les dispositifs de fixation et de montage, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel d'équilibrage dynamique, des jauges, des stéthoscopes et des instruments de mesure de précision, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagne ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U5140 : SYSTÈMES DE GESTION DU MOTEUR		
Date (jj/mm/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain

U5142.0 SYSTÈMES DE TRANSMISSION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les systèmes de transmission en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les embrayages et leurs composants; en réparant les embrayages et leurs composants; en vérifiant les réparations des embrayages et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les boîtes de vitesses manuelles et leurs composants; en réparant les boîtes de vitesses manuelles et leurs composants; en vérifiant les réparations des boîtes de vitesses manuelles et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les boîtes de vitesses automatiques et leurs composants; en réparant les boîtes de vitesses automatiques et leurs composants, en vérifiant et en documentant les réparations des boîtes de vitesses automatiques et de leurs composants, en diagnostiquant et en dépannant les systèmes à commande électronique et leurs composants, en réparant les systèmes à commande électronique et leurs composants et en vérifiant les réparations des systèmes à commande électronique et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5142.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, défectueux, non étanches ou manquants, y compris les boîtiers, les embrayages, les plateaux de pression, les matériaux de frottement, les freins d'embrayage, les volants moteurs, les couronnes, la tringlerie, les câbles, les commandes, les actionneurs, les cylindres, les réservoirs, les conduites, les raccords, les arbres, les paliers, les joints d'étanchéité, les coussinets, les trains d'engrenages, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les liquides, les lubrifiants, les refroidisseurs, les pompes, les filtres, les dispositifs auxiliaires, les jauges graduées, les tubes, les fourches, les brides, les écrans du conducteur et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5142.02 Diagnostiquer et dépanner les embrayages et leurs composants, y compris les plateaux de pression, les couvercles, les disques, les plateaux intermédiaires, les mécanismes d'entraînement, les freins d'embrayage, la tringlerie, les câbles, les commandes, les actionneurs, les arbres d'entrée, les arbres transversaux, les paliers de butée, les paliers pilotes, les volants moteurs et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'odeur, la température, la corrosion, les fractures, la contamination, les vibrations, le bruit, la couleur, le jeu, les réglages internes, le serrage du frein d'embrayage, le patinage, le débrayage, le grippage et l'alignement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5142.03 Réparer ou remplacer les embrayages et leurs composants, y compris les plateaux de pression, les couvercles, les disques, les plateaux intermédiaires, les mécanismes d'entraînement, les freins d'embrayage, la tringlerie, les câbles, les commandes, les actionneurs, les arbres d'entrée, les arbres transversaux, les paliers de butée, les paliers pilotes, les volants moteurs et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel de chauffage, de soudage et de coupe et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5142.04 Vérifier et documenter les réparations des embrayages et de leurs composants, y compris les plateaux de pression, les couvercles, les disques, les plateaux intermédiaires, les mécanismes d'entraînement, les freins d'embrayage, la tringlerie, les câbles, les commandes, les actionneurs, les arbres d'entrée, les arbres transversaux, les paliers de butée, les paliers pilotes, les volants moteurs et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5142.05 Diagnostiquer et dépanner les boîtes de vitesses manuelles et leurs composants, y compris les boîtes de transfert, les boîtiers, la tringlerie, les engrenages, les arbres, les synchroniseurs, les paliers, les rondelles de butée, les joints d'étanchéité, les liquides, les filtres, les prises de force (PDF), la commande de compteur de vitesse, les mécanismes d'entraînement auxiliaires, les arbres d'entrée, principaux et auxiliaires, les colliers d'arbre, les leviers de changement de vitesse, les couvercles, les sections auxiliaires, les boîtes auxiliaires, les commandes pneumatiques, les fourches, les brides, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'odeur, la température, la corrosion, la couleur, le bruit, les vibrations, l'usure, le jeu d'engrènement, le niveau et l'état de l'huile, les fuites, la contamination, la synchronisation et l'alignement, en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5142.06 Réparer les boîtes de vitesses manuelles et leurs composants, y compris les boîtes de transfert, les boîtiers, la tringlerie, les engrenages, les arbres, les synchroniseurs, les paliers, les rondelles de butée, les joints d'étanchéité, les liquides, les filtres, les prises de force (PDF), la commande de compteur de vitesse, les mécanismes d'entraînement auxiliaires, les arbres d'entrée, principaux et auxiliaires, les colliers d'arbre, les leviers de changement de vitesse, les couvercles, les sections auxiliaires, les boîtes auxiliaires, les commandes pneumatiques, les fourches, les brides, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel de chauffage, de soudage et de coupe et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5142.07 Vérifier et documenter les réparations des boîtes de vitesses manuelles et de leurs composants, y compris les boîtes de transfert, les boîtiers, la tringlerie, les engrenages, les arbres, les synchroniseurs, les paliers, les rondelles de butée, les joints d'étanchéité, les liquides, les filtres, les prises de force (PDF), la commande de compteur de vitesse, les mécanismes d'entraînement auxiliaires, les arbres d'entrée, principaux et auxiliaires, les colliers d'arbre, les leviers de changement de vitesse, les couvercles, les sections auxiliaires, les boîtes auxiliaires, les commandes pneumatiques, les fourches, les brides, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5142.08 Diagnostiquer et dépanner les boîtes de vitesses automatiques/automatisées et leurs composants, y compris les liquides, les boîtes de transfert, les boîtiers, les trains d'engrenages, les arbres, les paliers, les joints d'étanchéité, les ressorts, les embrayages multidisques, les embrayages à roue libre, les bandes et les servos, les pompes, les boîtiers de soupapes, les régulateurs, les modulateurs, les prises de force (PDF), les convertisseurs de couple, les plateaux flexibles, les modulateurs, les papillons, les ensembles régulateurs, les dispositifs de retardement, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, la tringlerie, les câbles, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les interfaces, les écrans du conducteur, les témoins de diagnostic et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'odeur, la température, des fuites, la couleur, les vibrations, le bruit, la corrosion et les témoins de mauvais fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5142.09 Réparer ou remplacer les boîtes de vitesses automatiques/automatisées et leurs composants, y compris les liquides, les boîtes de transfert, les boîtiers, les trains d'engrenages, les arbres, les paliers, les joints d'étanchéité, les ressorts, les embrayages multidisques, les embrayages à roue libre, les bandes et les servos, les pompes, les boîtiers de soupapes, les régulateurs, les modulateurs, les prises de force (PDF), les convertisseurs de couple, les plateaux flexibles, les modulateurs, les papillons, les ensembles régulateurs, les dispositifs de retardement, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, la tringlerie, les câbles, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les interfaces, les écrans du conducteur, les témoins de diagnostic et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel de chauffage, de soudage et de coupe et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5142.10 Vérifier et documenter les réparations des boîtes de vitesses

automatiques/automatisées et de leurs composants, y compris les liquides, les boîtes de transfert, les boîtiers, les trains d'engrenages, les arbres, les paliers, les joints d'étanchéité, les ressorts, les embrayages multidisques, les embrayages à roue libre, les bandes et les servos, les pompes, les boîtiers de soupapes, les régulateurs, les modulateurs, les prises de force (PDF), les convertisseurs de couple, les plateaux flexibles, les modulateurs, les papillons, les ensembles régulateurs, les dispositifs de retardement, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, la tringlerie, les câbles, les interrupteurs, les relais, les solénoïdes, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les interfaces, les écrans du conducteur, les témoins de diagnostic et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U5142 : SYSTÈMES DE TRANSMISSION

Date (jj/mm/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain
--------------------------	--	-----------------------------

U5143.0 ARBRES DE TRANSMISSION ET PONTS MOTEURS

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les arbres de transmission et les ponts moteurs en effectuant une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les arbres de transmission, les ponts moteurs et leurs composants; en réparant les arbres de transmission, les ponts moteurs et leurs composants et en vérifiant les réparations des arbres de transmission, des ponts moteurs et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5143.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les arbres de transmission, les joints universels, les paliers de suspension, la lubrification, les brides, les fourches, les boîtiers, les supports, les différentiels, les différentiels interponts, les réducteurs, les arbres d'essieu, les trains d'engrenages, les paliers, les joints d'étanchéité, les extrémités de roue, les commandes, les actionneurs, les interrupteurs, les capteurs, les faisceaux de fils, les refroidisseurs, les pompes et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5143.02 Diagnostiquer et dépanner les arbres de transmission, les ponts moteurs et leurs composants, y compris les boîtiers, les supports, les différentiels, les différentiels interponts, les réducteurs, les arbres de transmission, les joints universels, les paliers de suspension, les liquides, les lubrifiants, les brides, les fourches, les arbres d'essieu, les trains d'engrenages, les paliers, les joints d'étanchéité, les extrémités de roue, les commandes, les actionneurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les faisceaux de fils, les refroidisseurs, les pompes et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, la température, l'odeur, la couleur, les tolérances, les vibrations, le bruit, la corrosion, la déformation, les fractures, l'alignement et le phasage et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5143.03 Réparer ou remplacer les arbres de transmission, les ponts moteurs et leurs composants, y compris les boîtiers, les supports, les différentiels, les différentiels interponts, les réducteurs, les arbres de transmission, les joints universels, les paliers de suspension, les liquides, les lubrifiants, les brides, les fourches, les arbres d'essieu, les trains d'engrenages, les paliers, les joints d'étanchéité, les extrémités de roue, les commandes, les actionneurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les faisceaux de fils, les refroidisseurs, les pompes et les dispositifs de fixation et de montage, en les remettant en état, en les remplaçant ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux et électroniques ainsi que des outils de mesure de précision, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, du matériel de chauffage, de soudage et de coupe, des extracteurs et des presses, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5143.04 Vérifier et documenter les réparations des arbres de transmission, des ponts moteurs et de leurs composants, y compris les boîtiers, les supports, les différentiels, les différentiels interponts, les réducteurs, les arbres de transmission, les joints universels, les paliers de suspension, les liquides, les lubrifiants, les brides, les fourches, les arbres d'essieu, les trains d'engrenages, les paliers, les joints d'étanchéité, les extrémités de roue, les commandes, les actionneurs, les interrupteurs, les solénoïdes, les capteurs, les faisceaux de fils, les refroidisseurs, les pompes et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux et électroniques ainsi que des outils de mesure de précision, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des extracteurs et des presses, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U5143 : ARBRES DE TRANSMISSION ET PONTS MOTEURS

Date (jj/mm/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain
--------------------------	--	-----------------------------

U5144.0 CADRES ET DISPOSITIF D'ATTELAGE ET D'ACCOUPLEMENT

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les dispositifs d'attelage et d'accouplement en procédant à une inspection visuelle, en diagnostiquant et en dépannant les cadres, les dispositifs d'attelage et d'accouplement et leurs composants, en réparant les cadres, les dispositifs d'attelage et d'accouplement et leurs composants et en vérifiant et en documentant les réparations des cadres, des dispositifs d'attelage et d'accouplement et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5144.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, manquants ou défectueux, y compris les cadres, les sellettes d'attelage, les ensembles d'accouplement supérieur, les crochets d'attelage, les boules d'attelage, la lubrification, les mécanismes de verrouillage, les diabolos convertisseurs, la configuration de la remorque, les commandes, les actionneurs, les soudures et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5144.02 Diagnostiquer et dépanner les cadres, les dispositifs d'attelage et leurs composants, y compris les cadres, les sellettes d'attelage, les ensembles d'accouplement supérieur, les crochets d'attelage, les boules d'attelage, le lubrifiant, les mécanismes de verrouillage, les diabolos convertisseurs, la configuration de la remorque, les commandes, les actionneurs, les soudures et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant la lubrification, le bruit, les vibrations, la corrosion, l'alignement, les courbures, les torsions et les fractures et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux et électroniques ainsi que des outils de mesure de précision, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, du matériel de chauffage, de soudage et de coupe, des extracteurs et des presses, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5144.03 Réparer les cadres, les dispositifs d'attelage et leurs composants, y compris la lubrification, les cadres, les sellettes d'attelage, les ensembles d'accouplement supérieur, les crochets d'attelage, les boules d'attelage, les mécanismes de verrouillage, les diabolos convertisseurs, la configuration de la remorque, les commandes, les actionneurs, les soudures et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état, en les entretenant, en les renforçant ou en les modifiant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux et électroniques ainsi que des outils de mesure de précision, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, du matériel de chauffage, de soudage et de coupe, des extracteurs et des presses, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5144.04 Vérifier et documenter les réparations des cadres, des dispositifs d'attelage et de leurs composants, y compris la lubrification, les cadres, les sellettes d'attelage, les ensembles d'accouplement supérieur, les crochets d'attelage, les boules d'attelage, les mécanismes de verrouillage, les diabolos convertisseurs, la configuration de la remorque, les commandes, les actionneurs, les soudures et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de mesure de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U5144 : CADRES ET DISPOSITIFS D'ATTELAGE ET D'ACCOUPLEMENT		
Date (jj/mm/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain

U5145.0 CARROSSERIE ET GARNITURE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Entretien et réparer la carrosserie et la garniture en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant la carrosserie et la garniture; en réparant la carrosserie et la garniture et en vérifiant et en documentant les réparations de la carrosserie et de la garniture, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5145.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les cabines, les carrosseries, les portes, les unités de couchette, les remorques fourgons ou les bennes basculantes, les carrosseries monocoques, les citernes et les réservoirs, les passerelles, les mains courantes, les échelles, les dispositifs de protection contre les tonneaux, les dispositifs de récupération des vapeurs, les systèmes de chargement, la garniture, les sièges, les systèmes de retenue, les sorties de secours, les matériaux verriers, les matériaux réfléchissants, les hayons, les marchepieds, les feux, les rampes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils, les commandes, les actionneurs et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux règles de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5145.02 Diagnostiquer et dépanner la carrosserie et la garniture, y compris les cabines, les carrosseries, les portes, les unités de couchette, les remorques fourgons ou les bennes basculantes, les carrosseries monocoques, les citernes et les réservoirs, les passerelles, les mains courantes, les échelles, les dispositifs de protection contre les tonneaux, les dispositifs de récupération des vapeurs, les systèmes de chargement, la garniture, les sièges, les systèmes de retenue, les sorties de secours, le verre, les matériaux verriers, les matériaux réfléchissants, les hayons, les marchepieds, les feux, les rampes, les capteurs, les feux, les faisceaux de fils, les commandes, les actionneurs et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'usure, la température, la

corrosion, la pression, les vibrations, le bruit, les fuites, les fissures et les mécanismes de verrouillage défectueux et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5145.03 Réparer la carrosserie et (ou) la garniture, y compris les cabines, les carrosseries, les portes, les unités de couchette, les remorques fourgons ou les bennes basculantes, les carrosseries monocoques, les citernes et les réservoirs, les passerelles, les mains courantes, les échelles, les dispositifs de protection contre les tonneaux, les dispositifs de récupération des vapeurs, les systèmes de chargement, la garniture, les sièges, les systèmes de retenue, les sorties de secours, le verre, les matériaux verriers, les matériaux réfléchissants, les hayons, les marchepieds, les rampes, les capteurs, les feux, les faisceaux de fils, les commandes, les actionneurs et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage et du matériel de chauffage, de soudage et de coupe, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5145.04 Vérifier et documenter les réparations de la carrosserie et (ou) de la garniture, y compris les cabines, les carrosseries, les portes, les unités de couchette, les remorques fourgons ou les bennes basculantes, les carrosseries monocoques, les citernes et les réservoirs, les passerelles, les mains courantes, les échelles, les dispositifs de protection contre les tonneaux, les dispositifs de récupération des vapeurs, les systèmes de chargement, la garniture, les sièges, les systèmes de retenue, les sorties de secours, le verre, les matériaux verriers, les feux, les matériaux réfléchissants, les hayons, les marchepieds, les rampes, les capteurs, les feux, les faisceaux de fils, les commandes, les actionneurs et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U5145 : CARROSSERIE ET GARNITURE		
Date (jj/mm/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain

U5146.0 SYSTÈMES DE SUSPENSION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Entretien et réparer les suspensions en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les suspensions et leurs composants; en réparant les suspensions et leurs composants et en vérifiant les réparations des suspensions et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5146.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les amortisseurs, les ressorts (à lames, à blocs de caoutchouc, pneumatiques et à barre de torsion), les stabilisateurs, les jumelles de ressort, les coussinets, les balanciers, les jambes de force, les barres antiroll, les blocs de caoutchouc, les mains de ressort, les conduites, les raccords, les jauges, les soupapes, les commandes, les bielles de connexion et de poussée et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5146.02 Diagnostiquer et dépanner les suspensions et leurs composants, y compris les accumulateurs d'air, les amortisseurs, les ressorts (à lames, à blocs de caoutchouc, pneumatiques et à barre de torsion), les stabilisateurs, les jumelles de ressort, les coussinets, les balanciers, les jambes de force, les barres antiroll, les blocs, les mains de ressort, les conduites, les raccords, les jauges, les soupapes, les commandes, les bielles de connexion et de poussée et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les vibrations, le bruit, la corrosion, la déformation, les fractures, les fuites, la pression, la couleur, l'alignement, la stabilité, l'assiette du véhicule, la répartition de la charge, les commandes et les applications de levage ou d'agenouillement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, du matériel d'alignement et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5146.03 Réparer les suspensions et leurs composants, y compris les accumulateurs d'air, les amortisseurs, les ressorts (à lames, à blocs de caoutchouc, pneumatiques et à barre de torsion), les stabilisateurs, les jumelles de ressort, les coussinets, les balanciers, les jambes de force, les barres antiroulis, les blocs, les mains de ressort, les conduites, les raccords, les jauges, les soupapes, les commandes, les bielles de connexion et de poussée et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état, en les alignant ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage et du matériel de chauffage, de soudage et de coupe, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5146.04 Vérifier et documenter les réparations des suspensions et de leurs composants, y compris les accumulateurs d'air, les amortisseurs, les ressorts (à lames, à blocs de caoutchouc, pneumatiques et à barre de torsion), les stabilisateurs, les jumelles de ressort, les coussinets, les balanciers, les jambes de force, les barres antiroulis, les blocs, les mains de ressort, les conduites, les raccords, les jauges, les soupapes, les commandes, les bielles de connexion et de poussée et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

TECHNICIEN OU TECHNICIENNE DE CAMIONS ET D'AUTOBUS

(jj/mm/aaaa)	Signature du compagnon ou de la compagne	N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N d'identification de l'Ordre des métiers

SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U5146 : SYSTÈMES DE SUSPENSION		
Date (jj/mm/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain

U5147.0 SYSTÈMES DE DIRECTION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les systèmes de direction en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes de direction et leurs composants; en réparant les systèmes de direction et leurs composants; en vérifiant les réparations des systèmes de direction et de leurs composants et en alignant la direction et les essieux, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5147.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les boîtiers de direction, les pompes, les mécanismes d'entraînement, les cylindres, les réservoirs, les soupapes, les commandes, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, la tringlerie, les colonnes de direction, les joints à rotule, les pivots de fusée, les joints universels, les boîtes de transfert, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5147.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de direction et leurs composants, y compris les liquides, les boîtiers de direction, les pompes, les mécanismes d'entraînement, les cylindres, les réservoirs, les soupapes, les commandes, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, la tringlerie, les colonnes de direction, les joints à rotule, les pivots de fusée, les joints universels, les boîtes de transfert, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'usure, l'odeur, la température, la couleur, les vibrations, le bruit, la corrosion, la déformation, les fractures, l'alignement, la contamination, la pression, les fuites, le débit et le niveau et l'état de l'huile et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5147.03 Réparer ou remplacer les systèmes de direction et leurs composants, y compris les liquides, les boîtiers de direction, les pompes, les mécanismes d'entraînement, les cylindres, les réservoirs, les soupapes, les commandes, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, la tringlerie, les colonnes de direction, les joints à rotule, les pivots de fusée, les joints universels, les boîtes de transfert, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en les remettant en état, en les entretenant, en les réglant ou en les alignant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, du matériel de chauffage, de coupe et de soudage et du matériel d'alignement, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5147.04 Vérifier et documenter les réparations des systèmes de direction et de leurs composants, y compris les liquides, les boîtiers de direction, les pompes, les mécanismes d'entraînement, les cylindres, les réservoirs, les soupapes, les commandes, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, la tringlerie, les colonnes de direction, les joints à rotule, les pivots de fusée, les joints universels, les boîtes de transfert, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage et du matériel d'alignement, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5147.05 Aligner la direction et les essieux en réglant l'alignement, en le vérifiant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux et électroniques ainsi que des outils de mesure de précision, des clés dynamométriques, des jauges et des cales, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U5146 : SYSTÈMES DE SUSPENSION

Date (jj/mm/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain
--------------------------	--	-----------------------------

U5148.0 PNEUS, ROUES, JANTES ET MOYEUX

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les pneus, les roues, les jantes et les moyeux en procédant à une inspection visuelle, en diagnostiquant et en dépannant les pneus, les roues, les jantes, les moyeux et leurs composants, en réparant les pneus, les roues, les jantes, les moyeux et leurs composants, en vérifiant les réparations des pneus, des roues, des jantes et des moyeux et en équilibrant les pneus, les roues, les jantes, les moyeux et leurs assemblages et composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5148.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, surchauffés, manquants ou défectueux, y compris les pneus, les chambres à air, les jantes, les moyeux, les paliers, les entretoises, les joints d'étanchéité, les soupapes, les capuchons, la classification des pneus, les montages, les rainures de verrouillage et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5148.02 Diagnostiquer et dépanner les pneus, les roues, les jantes, les moyeux et leurs composants, y compris les pneus, les chambres à air, les valves, les dispositifs de surveillance, les systèmes de gonflage automatique, les tiges, les capuchons, les montages, les pneus larges simples, les jantes, les moyeux, les rainures de verrouillage, les paliers, les joints d'étanchéité, les bagues d'usure, les entretoises, les capteurs, les faisceaux de fils, les compteurs montés sur moyeu, les coins de blocage, les cônes, les rondelles, les brides, les languettes de blocage et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'appariement et l'état des pneus, la corrosion, l'odeur, la contamination, la pression, les fuites, la couleur, la température, les vibrations, le bruit, les fractures, la lubrification et les faux-ronds et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des jauges, des stéthoscopes, des équilibreuses de roues et des clés dynamométriques, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5148.03 Réparer ou remplacer les pneus, les roues, les jantes, les moyeux et leurs composants, y compris les pneus, les chambres à air, les valves, les dispositifs de surveillance, les systèmes de gonflage automatique, les tiges, les capuchons, les montages, les jantes, les moyeux, les rainures de verrouillage, les paliers, les joints d'étanchéité, les bagues d'usure, les entretoises, les capteurs, les faisceaux de fils, les compteurs montés sur moyeu, les coins de blocage, les cônes, les rondelles, les brides, les languettes de blocage et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état, en les entretenant ou en les équilibrant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des cages de protection, du matériel d'équilibrage, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des jauges, des stéthoscopes, des équilibreuses de roues, des clés dynamométriques, des jauges, des outils d'installation de joints, des rustines, des obturateurs, des sections et du matériel de chauffage, de coupe et de soudage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5148.04 Vérifier et documenter les réparations des pneus, des roues, des jantes, des moyeux et de leurs composants, y compris les pneus, les chambres à air, les valves, les dispositifs de surveillance, les systèmes de gonflage automatique, les tiges, les capuchons, les montages, les jantes, les moyeux, les rainures de verrouillage, les paliers, les joints d'étanchéité, les bagues d'usure, les entretoises, les capteurs, les faisceaux de fils, les compteurs montés sur moyeu, les coins de blocage, les cônes, les rondelles, les brides, les languettes de blocage et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des cages de protection, du matériel d'équilibrage, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U5148 : PNEUS, ROUES, JANTES ET MOYEUX

Date (jj/mm/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain
--------------------------	--	-----------------------------

U5149.0 SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN AIR

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les systèmes d'alimentation en air et leurs composants en procédant à une inspection visuelle; en diagnostiquant et en dépannant les systèmes d'alimentation en air et leurs composants; en réparant les systèmes d'alimentation en air et leurs composants; en vérifiant et en documentant les réparations des systèmes d'alimentation en air et de leurs composants; en diagnostiquant et en dépannant les composants pneumatiques auxiliaires; en réparant les composants pneumatiques auxiliaires et en vérifiant les réparations des composants pneumatiques auxiliaires, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5149.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les compresseurs, les systèmes de lubrification, les ventilateurs, les mécanismes d'entraînement, les régulateurs, les dessiccateurs d'air, les filtres à air, les réservoirs, les postrefroidisseurs, les réservoirs, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les valves, les mécanismes de délestage, les jauges, les dispositifs d'avertissement et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5149.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes d'alimentation en air et leurs composants, y compris les compresseurs, les systèmes de lubrification, les ventilateurs, les mécanismes d'entraînement, les régulateurs, les dessiccateurs d'air, les filtres à air, les réservoirs, les postrefroidisseurs, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les valves, les mécanismes de délestage, les jauges, les dispositifs d'avertissement et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'usure, l'odeur, la couleur, la corrosion, les fractures, la température, la pression, le débit, les vibrations, le bruit, la contamination et les fuites et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5149.03 Réparer ou remplacer les systèmes d'alimentation en air et leurs composants, y compris les compresseurs, les systèmes de lubrification, les ventilateurs, les mécanismes d'entraînement, les régulateurs, les dessiccateurs d'air, les filtres à air, les réservoirs, les postrefroidisseurs, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les valves, les mécanismes de délestage, les jauges, les dispositifs d'avertissement et les dispositifs de fixation et de montage, en les remettant en état, en les remplaçant, en les entretenant ou en les étalonnant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5149.04 Vérifier et documenter les réparations des systèmes d'alimentation en air et de leurs composants, y compris les compresseurs, les systèmes de lubrification, les ventilateurs, les mécanismes d'entraînement, les régulateurs, les dessiccateurs d'air, les filtres à air, les réservoirs, les postrefroidisseurs, les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les valves, les mécanismes de délestage, les jauges, les dispositifs d'avertissement et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5149.05 Diagnostiquer et dépanner les composants pneumatiques auxiliaires, y compris les sièges pneumatiques, les essuie-glaces, les systèmes de portes, les soupapes, les régulateurs, les cylindres, les commandes de tableau de bord, les klaxons, les systèmes de bâches, les démarreurs pneumatiques, les dispositifs de verrouillage de hayon, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'usure, l'odeur, la température, la pression, les fuites, les vibrations, le bruit, la corrosion et la contamination et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuit et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5149.06 Réparer ou remplacer les composants pneumatiques auxiliaires, y compris les sièges pneumatiques, les essuie-glaces, les systèmes de portes, les soupapes, les régulateurs, les cylindres, les commandes de tableau de bord, les klaxons, les systèmes de bâches, les démarreurs pneumatiques, les dispositifs de verrouillage de hayon, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuit et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5149.07 Vérifier et documenter les réparations des composants pneumatiques auxiliaires, y compris les sièges pneumatiques, les essuie-glaces, les systèmes de portes, les soupapes, les régulateurs, les cylindres, les commandes de tableau de bord, les klaxons, les systèmes de bâches, les démarreurs pneumatiques, les dispositifs de verrouillage de hayon, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les faisceaux de fils et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuit et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U5149 : SYSTÈMES D'ALIMENTATION EN AIR		
Date (jj/mm/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain

U5150.0 SYSTÈMES DE FREINAGE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Diagnostiquer, dépanner et réparer les systèmes de freinage (pneumatiques ou hydrauliques); en effectuant une inspection visuelle et une mesure; en vérifiant et en documentant les réparations des systèmes de freinage et de leurs composants; en diagnostiquant, en dépannant et en réparant les systèmes de freinage antiblocage (ABS), les systèmes d'antipatinage à l'accélération (SAA) et les systèmes de stabilisation anti-renversement (SSA) et leurs composants et vérifier et documenter les réparations des systèmes ABS, SAA et SSA, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5150.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris, les tambours, les étriers, les disques, les plaques de frein, les tôles de protection, les porte-segments, les matériaux de frottement, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, les cames en S, les coussinets, les rattrapeurs d'usure, les soupapes, les récepteurs de freinage, le liquide hydraulique, les cylindres récepteurs, les maîtres-cylindres, les surpresseurs, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs de sécurité et d'avertissement, les systèmes ABS, SAA et SSA, les écrans du conducteur, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5150.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de freinage (pneumatiques ou hydrauliques), y compris, les tambours, les étriers, les disques, les plaques de frein, les tôles de protection, les porte-segments, les matériaux de frottement, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, les cames en S, les coussinets, les rattrapeurs d'usure, les soupapes, les récepteurs de freinage, le liquide hydraulique, les cylindres récepteurs, les maîtres-cylindres, les surpresseurs, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs de sécurité et d'avertissement, les systèmes ABS, SAA et SSA, les écrans du conducteur, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant l'usure, les vibrations, le bruit, la pression, la corrosion, l'odeur, la couleur, la contamination, les fractures, la déformation, la température et le niveau et l'état du liquide hydraulique et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuit et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5150.03 Réparer les systèmes de freinage (pneumatiques ou hydrauliques),, y compris, les tambours, les étriers, les disques, les plaques de frein, les tôles de protection, les porte-segments, les matériaux de frottement, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, les cames en S, les coussinets, les rattrapeurs d'usure, les soupapes, les récepteurs de freinage, le liquide hydraulique, les cylindres récepteurs, les maîtres-cylindres, les surpresseurs, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs de sécurité et d'avertissement, les systèmes ABS, SAA et SSA, les écrans du conducteur, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état, en les entretenant ou en les réglant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5150.04 Vérifier et documenter les réparations des systèmes de freinage

(pneumatiques ou hydrauliques), y compris, les tambours, les étriers, les disques, les plaques de frein, les tôles de protection, les porte-segments, les matériaux de frottement, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, les cames en S, les coussinets, les rattrapeurs d'usure, les soupapes, les récepteurs de freinage, le liquide hydraulique, les cylindres récepteurs, les maîtres-cylindres, les surpresseurs, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs de sécurité et d'avertissement, les systèmes ABS, SAA et SSA, les écrans du conducteur, le multiplexage et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5150.05 Rectifier les tambours et les disques de freins en utilisant des jauges pour tambours, disques et sabots, du matériel de rectification spécial et des dispositifs de levage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U5150 : SYSTÈMES DE FREINAGE		
Date (jj/mm/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain

U5151.0 SYSTÈMES DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION, DE CLIMATISATION (CVC) ET DE RÉFRIGÉRATION

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Diagnostiquer, dépanner et réparer les systèmes de chauffage, de ventilation, de climatisation (CVC) et de réfrigération en effectuant une inspection visuelle, des mesures et des réparations. En vérifiant et en documentant ces réparations conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5151.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les niveaux et l'état des fluides, les niveaux de frigorigène, les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, les commandes, les actionneurs, les câbles, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs d'avertissement, les compresseurs, les mécanismes d'entraînement, les moteurs, les pompes, les filtres, les échangeurs thermiques, les réchauffeurs auxiliaires, les réservoirs et les déshydrateurs, les réservoirs tampons, les canalisations et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5151.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de CVC et leurs composants, y compris les liquides de refroidissement, les frigorigènes, les réservoirs et les déshydrateurs, les réservoirs tampons, les tuyaux flexibles, les conduites, les commandes, les actionneurs, les câbles, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs d'avertissement, les mécanismes d'entraînement, les moteurs, les pompes, les filtres, les échangeurs thermiques, les réchauffeurs auxiliaires, les canalisations et les dispositifs de fixation et de montage, en les mesurant, en les mettant à l'essai et en analysant le rendement et le fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'usure, l'odeur, la couleur, la corrosion, les fractures, la température, la contamination, les niveaux et l'état des fluides, les vibrations, le bruit, la pression et les fuites et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des pompes à vide et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuit et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5151.03 Réparer les systèmes de CVC et leurs composants, y compris les liquides de refroidissement, les frigorigènes, les réservoirs et les déshydrateurs, les réservoirs tampons, les tuyaux flexibles, les conduites, les commandes, les actionneurs, les câbles, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs d'avertissement, les mécanismes d'entraînement, les moteurs, les pompes, les filtres, les échangeurs thermiques, les réchauffeurs auxiliaires, les canalisations et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des pompes à vide et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5151.04 Vérifier et documenter les réparations des systèmes de CVC et de leurs composants, y compris les liquides de refroidissement, les frigorigènes, les réservoirs et les déshydrateurs, les réservoirs tampons, les tuyaux flexibles, les conduites, les commandes, les actionneurs, les câbles, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs d'avertissement, les mécanismes d'entraînement, les moteurs, les pompes, les filtres, les échangeurs thermiques, les réchauffeurs auxiliaires, les canalisations et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des pompes à vide et des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5151.05 Diagnostiquer et dépanner les systèmes de réfrigération et leurs composants, y compris le frigorigène, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, les commandes, les actionneurs, les câbles, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs d'avertissement, les compresseurs, les mécanismes d'entraînement, les moteurs, les pompes, les filtres, les échangeurs thermiques, les réchauffeurs auxiliaires, les réservoirs et les déshydrateurs, les réservoirs tampons, les canalisations et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'usure, l'odeur, la couleur, la corrosion, la température, la contamination, les vibrations, le bruit, la pression, les fuites, les niveaux et l'état des fluides et les niveaux de frigorigène et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de détection de fuites, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuits et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5151.06 Réparer les systèmes de réfrigération et leurs composants, y compris le frigorigène, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, les commandes, les actionneurs, les câbles, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs d'avertissement, les compresseurs, les mécanismes d'entraînement, les moteurs, les pompes, les filtres, les échangeurs thermiques, les réchauffeurs auxiliaires, les réservoirs et les déshydrateurs, les réservoirs tampons, les canalisations et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de détection de fuites, des pompes à vide, des systèmes de récupération des frigorigènes et de recharge, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5151.07 Vérifier et documenter les réparations des systèmes de réfrigération et de leurs composants, y compris le frigorigène, les tuyaux flexibles, les conduites, les raccords, les commandes, les actionneurs, les câbles, les soupapes, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les dispositifs d'avertissement, les compresseurs, les mécanismes d'entraînement, les moteurs, les pompes, les filtres, les échangeurs thermiques, les réchauffeurs auxiliaires, les réservoirs et les déshydrateurs, les réservoirs tampons, les canalisations et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des dispositifs de détection de fuites, des pompes à vide, des systèmes de récupération des frigorigènes et de recharge, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, des clés dynamométriques et des jauges, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U5151 : SYSTÈMES DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION, DE CLIMATISATION (CVC) ET DE RÉFRIGÉRATION

Date (jj/mm/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain
--------------------------	--	-----------------------------

U5152.0 SYSTÈMES HYDRAULIQUES

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Diagnostiquer et réparer les systèmes hydrauliques et leurs composants en procédant à une inspection visuelle, en diagnostiquant et en dépannant les systèmes hydrauliques et leurs composants, en réparant les systèmes hydrauliques et leurs composants et en vérifiant les réparations des systèmes hydrauliques et de leurs composants, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

COMPÉTENCES

5152.01 Procéder à une inspection visuelle et déterminer les types de systèmes et leurs applications en vérifiant les composants usés, desserrés, endommagés, non étanches, manquants ou défectueux, y compris les pompes, les mécanismes d'entraînement, les cylindres, les réservoirs, les soupapes, les joints d'étanchéité, les commandes, les jauges, les crépines, les filtres, les refroidisseurs, les prises de force (PDF), les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, le niveau et l'état de l'huile, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les écrans du conducteur et les dispositifs de fixation et de montage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5152.02 Diagnostiquer et dépanner les systèmes hydrauliques et leurs composants, y compris le liquide, les pompes, les mécanismes d'entraînement, les cylindres, les réservoirs, les soupapes, les joints d'étanchéité, les commandes, les jauges, les crépines, les filtres, les refroidisseurs, les prises de force (PDF), les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les écrans du conducteur et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement, en vérifiant les circuits ouverts, les courts-circuits, les mises à la masse, l'usure, le niveau et l'état du liquide, l'odeur, la couleur, la corrosion, les vibrations, le bruit, la cavitation, la contamination, la pression, le débit et la température et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des débitmètres, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges, aux schémas de circuit et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5152.03 Réparer les systèmes hydrauliques et leurs composants, y compris le liquide, les pompes, les mécanismes d'entraînement, les cylindres, les réservoirs, les soupapes, les joints d'étanchéité, les commandes, les jauges, les crépines, les filtres, les refroidisseurs, les prises de force (PDF), les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les écrans du conducteur et les dispositifs de fixation et de montage, en les remplaçant, en les remettant en état ou en les entretenant et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des débitmètres, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

5152.04 Vérifier et documenter les réparations des systèmes hydrauliques et de leurs composants, y compris le liquide, les pompes, les mécanismes d'entraînement, les cylindres, les réservoirs, les soupapes, les joints d'étanchéité, les commandes, les jauges, les crépines, les filtres, les refroidisseurs, les prises de force (PDF), les conduites, les tuyaux flexibles, les raccords, les interrupteurs, les relais, les capteurs, les modules, les faisceaux de fils, les écrans du conducteur et les dispositifs de fixation et de montage, en effectuant une inspection visuelle, des essais et une analyse du rendement et du fonctionnement et en utilisant des outils d'entretien manuels, motorisés, spéciaux, de précision et électroniques, des débitmètres, des dispositifs de levage, d'arrimage et de blocage, conformément aux recommandations du fabricant, au cahier des charges et aux exigences en matière de sécurité.

(jj/mm/aaaa)	_____ Signature du compagnon ou de la compagne	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers
(jj/mm/aaaa)	_____ Signature de l'apprenti(e)	_____ N d'identification de l'Ordre des métiers

SIGNATURE DU PARRAIN POUR L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT U5152 : SYSTÈMES HYDRAULIQUES

Date (jj/mm/aaaa)	Nom du parrain (en lettres moulées)	Signature du parrain
--------------------------	--	-----------------------------

DÉFINITIONS

Attestation de compétences à l'intention des parrains

Liste de tous les ensembles de compétences comportant un espace pour la signature du parrain officiel.

Catégorie Apprentis

Les membres de cette catégorie :

- ont conclu un ou plusieurs contrats d'apprentissage enregistrés valides avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités à l'égard de métiers à accréditation obligatoire ou facultative;
- sont titulaires d'une attestation d'adhésion à l'Ordre des métiers de l'Ontario dans la catégorie Apprentis;
- sont assujettis aux ratios compagnon-apprenti ou aux taux de salaire qui ont été fixés par voie de règlement à l'égard de leur(s) métier(s);
- peuvent rester dans cette catégorie jusqu'à ce qu'ils reçoivent leur certificat d'apprentissage;
- peuvent se présenter comme étant des apprentis.

Certificat d'apprentissage

Certificat délivré par le ministre de la Formation et des Collèges et Universités à des personnes qui ont démontré avoir terminé avec succès un programme d'apprentissage en Ontario.

Catégorie Candidats compagnons

Est membre de cette catégorie toute personne qui a terminé avec succès un programme d'apprentissage de l'Ontario (et qui détient donc un certificat d'apprentissage) dans un métier à accréditation facultative ou obligatoire qui prévoit un examen sanctionné par un certificat de qualification, mais qui n'a pas réussi cet examen. On ne peut demeurer plus de un an dans cette catégorie.

Sont assujettis aux ratios et (ou) aux taux de salaire qui ont été fixés à l'égard de leur métier, s'il s'agit d'un métier à accréditation obligatoire.

Peuvent continuer d'exercer légalement leur métier, s'il s'agit d'un métier à accréditation obligatoire, en attendant de passer leur examen (les personnes qui exercent un métier à accréditation facultative ne sont pas obligées d'être membres de l'Ordre des métiers pour pouvoir exercer leur métier légalement), et peuvent se présenter comme étant des candidats compagnons (ils ne sont ni des apprentis ni des compagnons).

Peuvent rester dans cette catégorie pendant au plus un an ou jusqu'à ce qu'ils réussissent l'examen sanctionné par un certificat de qualification et deviennent membres de la catégorie Compagnons. Cependant, ils peuvent rester dans cette catégorie pendant au plus un an. S'ils exercent un métier à accréditation facultative, ils peuvent accéder à la catégorie

Ouvriers qualifiés une fois le délai de un an écoulé. S'ils exercent un métier à accréditation obligatoire et qu'ils sont membres de la catégorie Candidats compagnons depuis un an, ils ne peuvent plus exercer ce métier légalement avant d'avoir réussi l'examen sanctionné par un certificat de qualification.

Catégorie Ouvriers qualifiés

Catégorie de membres réservée aux personnes qui exercent un métier à accréditation facultative prévoyant ou non un examen sanctionné par un certificat de qualification.

Les membres de cette catégorie :

sont membres de la catégorie Candidats compagnons ou ne sont pas admissibles à celle-ci et, selon une évaluation, possèdent une expérience et (ou) des qualifications équivalentes à un certificat d'apprentissage dans leur métier;

- se préparent à passer l'examen sanctionné par un certificat de qualification qui est offert pour leur métier, ou n'ont pas l'intention de le passer ou ne l'ont pas réussi;
- peuvent rester dans cette catégorie indéfiniment ou jusqu'à ce qu'ils réussissent l'examen sanctionné par un certificat de qualification qui est offert pour leur métier;
- peuvent se présenter comme étant des ouvriers qualifiés (ils ne sont ni des apprentis ni des compagnons).

Certificat de qualification

Certificat délivré par le registraire, au nom de l'Ordre des métiers, à un compagnon ou une compagne. Sert à prouver que ce dernier ou cette dernière a respecté les exigences liées aux examens / au programme et qu'il ou elle est membre de l'Ordre dans la catégorie Compagnons.

Compétence

Fait, pour une personne, d'arriver à exécuter, de façon répétée et sans aide, une tâche en milieu de travail conformément au registre.

Compétences

Habilité décrite dans le registre. (Remarque : Il s'agit d'une seule habileté et non d'un groupe plus important de compétences, appelé ensembles de compétences, unités de formation ou objectifs généraux de rendement dans le registre et dont fait partie la compétence.)

Compagnon ou compagne

Un compagnon ou une compagne qui exerce un métier à accréditation obligatoire est :

- soit une personne qui détient un certificat de qualification valide à l'égard d'un métier et qui est membre en règle de l'Ordre des métiers dans la catégorie Compagnons dans ce même métier;
- soit une personne qui détient un certificat de qualification temporaire valide à l'égard d'un métier et qui est membre en règle de l'Ordre dans la catégorie Compagnons dans ce même métier.

Un compagnon ou une compagne qui exerce un métier à accréditation facultative est :

- soit une personne qui détient un certificat de qualification valide à l'égard d'un métier et qui est membre en règle de l'Ordre des métiers dans la catégorie Compagnons dans ce même métier;
- soit une personne qui détient, à l'égard d'un métier, un certificat de qualification qui a été délivré par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités avant le 8 avril 2013 (dans pareil cas, il n'est pas nécessaire d'être membre de l'Ordre des métiers).

Compétence obligatoire

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones non ombrées, dont l'acquisition doit être confirmée par des signatures pour que l'apprenti ou l'apprentie puisse terminer le programme.

Compétence facultative

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones ombrées, dont il n'est pas nécessaire que l'acquisition soit confirmée par des signatures pour que l'apprenti ou l'apprentie puisse terminer le programme.

Conseil de métier

En vertu de la *Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage*, le [Conseil des nominations à l'Ordre des métiers de l'Ontario](#) peut, pour chaque métier désigné, nommer un conseil de métier composé de représentants d'employés et d'employeurs de l'industrie. Les conseils de métier ont la responsabilité de fournir des conseils et des recommandations aux conseils sectoriels de l'Ordre des métiers relativement aux questions concernant le ou les métiers à l'égard desquels ils ont été créés. En l'absence de nomination d'un conseil pour un métier, le conseil sectoriel du secteur respectif agira comme le conseil de métier par défaut pour ce dernier.

Ensemble de compétences

Groupe de compétences énoncé dans le registre. (Remarque : Peut aussi être appelé unité de formation ou objectif général de rendement.)

Formateur ou formatrice

Le formateur ou la formatrice qualifié d'un métier à accréditation obligatoire est un compagnon ou une compagne d'apprentissage possédant un certificat de qualification professionnelle. Pour un métier à accréditation facultative, le formateur ou la formatrice est une personne considérée comme telle.

Incompétence

En vertu de la *Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage*, le comité de discipline de l'Ordre des métiers peut juger qu'un membre de l'Ordre des métiers est incompétent s'il estime que le membre en question a fait preuve, dans l'exercice de son métier, d'un manque de connaissances ou de compétences ou encore d'indifférence pour le

bien-être d'une autre personne. Dans pareil cas, le membre visé peut être jugé inapte à exercer son métier et son attestation d'adhésion / certificat de qualification peut être révoqué, suspendu ou assorti de certaines conditions ou restrictions.

LOMOA

Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage

Parrain officiel

Parrain signataire de l'entente ou du contrat d'apprentissage en vigueur. Pour pouvoir former des apprentis, le parrain doit prouver que le lieu de travail compte des compagnons ou des personnes considérées comme telles et dispose des outils, du matériel, des matériaux et des procédés que les représentants de l'industrie ont désignés comme étant essentiels au métier en question.

Parrain

Personne qui a conclu un contrat d'apprentissage enregistré selon lequel elle doit veiller à ce qu'une autre personne reçoive une formation en milieu de travail dans un métier, dans le cadre d'un programme d'apprentissage établi par l'Ordre des métiers.

Profil de l'analyse des compétences (tableau de la LARP)

Tableau qui énonce les exigences de formation d'un métier donné et qui décrit en détail les compétences ou les ensembles de compétences dont l'acquisition doit être démontrée dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Personne compétente

Au sens de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, une personne compétente est une personne qui :

- possède, en raison de ses connaissances, de sa formation et de son expérience, les qualités nécessaires pour organiser et faire exécuter un travail;
- connaît bien la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et les règlements pris en application de celle-ci qui s'appliquent au travail et est consciente de tout danger éventuel ou réel en matière de santé ou de sécurité sur le lieu de travail.

Programme du Sceau rouge

Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge (aussi appelé Programme du Sceau rouge) a été établi il y a plus de 50 ans afin d'accroître la mobilité des travailleurs qualifiés entre les diverses régions du Canada et constitue une norme d'excellence dans l'industrie. En réussissant un examen interprovincial Sceau rouge, les participants à ce programme peuvent voir leurs certificats provinciaux ou territoriaux obtenir la mention Sceau rouge. Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge reconnaît leurs compétences et fait en sorte que leurs certificats soient reconnus partout au Canada sans qu'ils n'aient à passer d'autres examens. Il existe actuellement plus de 50 métiers désignés Sceau rouge. Le Programme du Sceau rouge est considéré comme une *norme d'excellence* interprovinciale dans les métiers spécialisés. Il est le fruit d'un partenariat entre le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux et diverses parties intéressées.

Ratios

Pour obtenir des renseignements à jour sur les ratios compagnon-apprenti, veuillez consulter le site suivant :

ordredesmetiers.ca.

Remarque : On considère les membres de la catégorie Ouvriers qualifiés comme des compagnons afin de fixer les ratios pour le métier visé.

Signature

Signature du parrain officiel ou d'un signataire autorisé (p. ex., le formateur ou la formatrice), attestant qu'un apprenti ou une apprentie a acquis une compétence.

Superviseur ou superviseure

Personne qui surveille l'exécution d'une tâche et les actions ou le travail des autres.

Travailleur compétent

Au sens de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, un travailleur compétent est une personne qui :

- est qualifiée du fait qu'elle possède les connaissances, la formation et l'expérience nécessaires à l'exécution du travail;
- connaît bien la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et les dispositions de la réglementation qui s'appliquent au travail;
- est consciente de tous les dangers potentiels ou réels en matière de santé ou de sécurité qui sont associés au travail.

PRÊT À PASSER L'EXAMEN?

Pour un bon nombre de métiers spécialisés en Ontario, vous devez réussir un examen d'accréditation final pour être accrédité dans votre métier. Lorsque vous réussissez l'examen, vous pouvez obtenir le statut de membre dans la catégorie compagnon de l'Ordre des métiers de l'Ontario et recevoir un certificat de qualification pour votre métier.

Voici les deux types d'examens qui permettent d'obtenir une accréditation pour pouvoir exercer un métier en Ontario :

1. les examens provinciaux (Ontario), qui permettent d'obtenir un certificat de qualification;
2. les examens Sceau rouge, qui permettent d'obtenir un certificat de qualification portant la mention Sceau rouge interprovinciale.

Vous passerez l'examen Sceau rouge pour les métiers qui sont désignés Sceau rouge en Ontario. Pour accéder au Guide de préparation en vue d'un examen du Sceau rouge, veuillez consulter le site red-seal.ca.

Vous passerez un examen provincial pour les métiers qui ne sont pas désignés Sceau rouge.

Guide de préparation à l'examen provincial ordredesmetiers.ca

Principaux renseignements à connaître au sujet de l'examen

Vous disposerez d'un **maximum de quatre heures pour effectuer l'examen**. Si vous avez besoin de plus de temps, vous devez en faire la demande au moment où vous fixez la date de l'examen, et non la journée de l'examen. Si vous terminez l'examen en moins de quatre heures, vous pouvez quitter le centre d'examen.

La note de passage est de 70 %.

Pour chaque question, vous devrez choisir la bonne réponse parmi les quatre choix donnés. L'examen peut compter entre 90 et 150 questions à choix multiples.

Marche à suivre pour pouvoir passer l'examen

La marche à suivre pour pouvoir passer l'examen est actuellement présentée en détail sur le site Web de l'Ordre des métiers de l'Ontario : ordredesmetiers.ca.

N'oubliez pas ces trois principales étapes :

1. confirmez que vous êtes admissible à l'examen auprès de l'Ordre;
2. communiquez avec les Services à la clientèle de l'Ordre pour acquitter vos frais d'examen;
3. communiquez avec le centre d'apprentissage du ministère le plus près de chez vous afin de fixer la date de votre examen, qui aura lieu dans son centre d'examen : [http://services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff fr](http://services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff_fr).

DIRECTIVES POUR CONSIGNER UN CHANGEMENT DE PARRAIN

- Consignez les renseignements sur votre premier parrain dans le Dossier du parrain n° 1; il s'agit en fait du parrain qui a signé votre premier contrat de formation en apprentissage pour ce métier.
- Si vous changez de parrain avant de terminer ce programme d'apprentissage, veuillez communiquer immédiatement avec le centre d'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de votre région pour mettre à jour le dossier de votre parrain.
- Veuillez-vous assurer que vous consignez effectivement tous les renseignements concernant tout autre parrain officiel en rapport avec votre apprentissage au moyen des dossiers du parrain fournis aux pages suivantes (s'il y a lieu).

Vous devez remplir un formulaire de MODIFICATION DU DOSSIER DU PARRAIN chaque fois que vous changez de parrain.

DOSSIER DU PARRAIN N° 1

RENSEIGNEMENTS SUR LE PARRAIN	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage enregistré	
Nom du parrain	
Adresse	
Téléphone	
Adresse électronique	

SOMMAIRE DE LA FORMATION	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nombre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensemble de compétences acquises (p. ex., UXXXX)	

À titre de parrain, je confirme par la présente que les renseignements susmentionnés sont véridiques et exacts à ma connaissance.

Signature : _____ Date : (jj/mm/aaaa) _____

Le parrain doit confirmer l'acquisition des compétences en apposant sa signature et en indiquant la date à l'endroit approprié. Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être confirmée.

*** Si vous avez besoin de copies supplémentaires du dossier du parrain, veuillez le photocopier au besoin ou consulter le site www.ordredesmetiers.ca et rechercher le formulaire Dossier du parrain.**

DIRECTIVES RELATIVES À L'ATTESTATION DE FIN D'APPRENTISSAGE (annexe A)

Une fois que l'apprenti ou l'apprentie a terminé toute sa formation en classe ainsi que toutes les heures de formation en milieu de travail qu'exige le métier, et qu'il ou elle a acquis toutes les compétences obligatoires énoncées dans ce registre :

1. l'apprenti ou l'apprentie et le parrain remplissent l'attestation de fin d'apprentissage et l'attestation de compétences à l'intention des parrains figurant aux pages suivantes;
2. ils signent les attestations et les soumettent au centre d'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de leur région. (Pour trouver le centre le plus près de chez vous, vérifiez les coordonnées à l'adresse http://services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff_fr ou communiquez avec *Emploi Ontario* en appelant sans frais le 1 800 387-5656.
3. Comme ce métier est fondé sur les compétences, toutes les compétences obligatoires énoncées dans le registre doivent être confirmées. Si le parrain termine la formation de l'apprenti ou de l'apprentie avant d'atteindre le nombre d'heures de formation que recommande l'industrie, le personnel du ministère peut exiger des renseignements supplémentaires sur la formation en milieu de travail de l'apprenti ou de l'apprentie. Un exemple de demande serait une lettre du parrain qui confirme que l'apprenti ou l'apprentie a travaillé pendant un certain temps dans le métier avant l'enregistrement du premier contrat d'apprentissage et qu'il ou elle a ainsi acquis au préalable certaines compétences.

Les apprentis qui soumettent l'attestation de fin d'apprentissage et la documentation pertinente au centre d'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de leur région par la poste, par télécopieur ou par courriel (sous forme de document numérisé) n'ont pas besoin d'inclure leur registre; ceux qui remettent l'attestation en personne au centre d'apprentissage de leur région doivent apporter leur registre avec eux.

Le personnel du ministère peut communiquer avec l'apprenti ou l'apprentie ou encore le parrain pour leur demander de fournir de plus amples renseignements ou de la documentation supplémentaire après avoir vérifié tous les renseignements contenus dans l'attestation de fin d'apprentissage. Une fois l'attestation de fin d'apprentissage confirmée, le ministère délivrera un certificat d'apprentissage à l'apprenti ou à l'apprentie.

L'Ordre des métiers de l'Ontario sera avisé de cette attestation de fin d'apprentissage et terminera l'adhésion de la personne dans la catégorie Apprentis du métier. Si l'apprenti ou l'apprentie a terminé un programme relatif à un métier à accréditation obligatoire, l'Ordre des métiers inscrira automatiquement l'apprenti ou l'apprentie en tant que membre de la catégorie Candidats compagnons afin qu'il ou qu'elle puisse continuer d'exercer légalement son métier pendant un an, tout en se préparant en vue de l'examen d'accréditation. Un apprenti ou une apprentie qui termine son apprentissage dans un métier à accréditation facultative **et** pour lequel il n'y a pas d'examen sanctionné par un certificat de qualification peut présenter une demande d'adhésion dans la catégorie compagnon à l'Ordre des métiers de l'Ontario. S'il y a un examen sanctionné par un certificat de qualification, l'apprenti ou l'apprentie doit passer et réussir l'examen afin d'obtenir le statut de membre dans la catégorie compagnon de l'Ordre des métiers de l'Ontario.

Avant de prendre rendez-vous pour passer l'examen une fois l'attestation de fin d'apprentissage confirmée par le ministère, la personne doit d'abord communiquer avec les services à la clientèle de l'Ordre des métiers au 647 847-3000 ou sans frais au 1 855 299-0028 pour payer les frais d'examen d'accréditation.

ATTESTATION DE FIN D'APPRENTISSAGE (annexe B)

Veillez remplir les deux côtés de l'attestation, y compris l'attestation de compétences à l'intention des parrains (consulter le verso de l'attestation). Une fois les deux côtés remplis, soumettez l'attestation au centre d'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de votre région (vous obtiendrez les coordonnées à l'adresse http://services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff_fr ou en appelant Emploi Ontario au 1 800 387-5656).

RENSEIGNEMENTS SUR L'APPRENTI OU L'APPRENTIE	
Nom (en lettres moulées)	
N° d'identification du client délivré par le ministère	
Numéro(s) de téléphone	

RENSEIGNEMENTS SUR LE PARRAIN	
Dénomination sociale	
Adresse	
Numéro(s) de téléphone	
Signataire autorisé du parrain (<i>nom en lettres moulées</i>)	
Adresse électronique	

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME	
Nom du métier	
Nombre d'heures requis conformément au contrat d'apprentissage (<i>pour les métiers fondés sur des heures de formation seulement</i>)	
Heures de formation?_ (<i>documentation jointe</i>)	Oui () Non () Sans objet ()
Formation en classe terminée ou exemptée?	Oui () Non () Sans objet ()

Je confirme par la présente que les renseignements fournis des deux côtés de cette attestation sont véridiques et exacts.

X
Signature (apprenti-e) Date

X
Signature du signataire autorisé du parrain Date

ATTESTATION DE COMPÉTENCES À L'INTENTION DES PARRAINS (annexe C)

Vous trouverez les numéros et les titres des ensembles de compétences dans la table des matières du registre. En signant chacun des ensembles de compétences présentés dans le tableau ci-dessous, vous confirmez de façon finale, à titre de parrain de l'apprenti ou de l'apprentie, qu'il ou elle a démontré sa compétence relativement à toutes les compétences obligatoires que prévoit l'ensemble de compétences.

N° DE L'ENSEMBLE DE COMPÉTENCES	TITRE DE L'ENSEMBLE DE COMPÉTENCES	SIGNATURE DU SIGNATAIRE AUTORISÉ
U5135.0	Consignes de santé et de sécurité au travail	
U5136.0	Systèmes électriques – démarrage et charge	
U5137.0	Circuits électriques – Carrosserie et composants	
U5138.0	Systèmes d'alimentation en carburant	
U5139.0	Moteurs – Essence et diesel	
U5140.0	Systèmes de gestion du moteur	
U5141.0	Systèmes d'admission et d'échappement et dispositifs antipollution	
U5142.0	Systèmes de transmission	
U5143.0	Arbres de transmission et ponts moteurs	
U5144.0	Cadres et systèmes d'attelage et d'accouplement	
U5145.0	Carrosserie et garniture	
U5146.0	Systèmes de suspension	
U5147.0	Systèmes de direction	
U5148.0	Pneus, roues, jantes et moyeux	
U5149.0	Systèmes d'alimentation en air	
U5150.0	Systèmes de freinage	
U5151.0	Systèmes de chauffage, de ventilation, de climatisation et de réfrigération	
U5152.0	Systèmes hydrauliques	

À L'USAGE DU MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS UNIQUEMENT

Vérification que le parrain est le parrain officiel le plus récent : Oui () Non ()

Documentation jointe en appui aux heures complétées : Oui () Non ()

Vérification que la formation en classe est terminée : Oui () Non ()

Nom de l'employé(e) _____ Signature _____ Date _____

CENTRES D'APPRENTISSAGE DU MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS EN ONTARIO (annexe D)

Lieu	Coordonnées	Lieu	Coordonnées
Barrie 705 737-1431	55 Cedar Pointe Drive, bureau 609, Barrie (Ontario) L4N 5R7	North Bay 705 495-8515	200, 1 ^{re} avenue Ouest, North Bay (Ontario) P1B 3B9
Belleville 613 968-5558	135, rue Front Nord, Belleville (Ontario) K8P 3B5	Ottawa 613 731-7100	Preston Square, 347, rue Preston, 3 ^e étage, Ottawa (Ontario) K1S 3H8
Brantford 519 756-5197	505 Park Road North, bureau 201, Brantford (Ontario) N3R 7K8	Owen Sound 519 376-5790	1450, 1 ^{re} avenue Ouest, bureau 100, Owen Sound (Ontario) N4K 6W2
Chatham 519 354-2766	870, rue Richmond Ouest, 1 ^{er} étage, Chatham (Ontario) N7M 5J5	Pembroke 613 735-3911	615, rue Pembroke Est, Pembroke (Ontario) K8A 3L7
Cornwall 613 938-9702	132, 2 ^e rue Est, bureau 202, Cornwall (Ontario) K6H 1Y4	Peterborough 705 745-1918	901, rue Lansdowne Ouest, Peterborough (Ontario) K9J 1Z5
Dryden 807 223-4632	Édifice du gouvernement provincial, 479, rue Government, Dryden (Ontario) P8N 3K9	Pickering (Ville de) 905 837-7721	1420, rue Bayly, bureau 1, Pickering (Ontario) L1W 3R4
Elliot Lake 705 848-4661	50 Hillside Drive Nord, Elliot Lake (Ontario) P5A 1X4	Sarnia 519 542-7705	Centre commercial Bayside, 150, rue Christina Nord, Sarnia (Ontario) N7T 7W5
Fort Frances 807 274-8634	922, rue Scott, 2 ^e étage, Fort Frances (Ontario) P9A 1J4	Sault Ste. Marie 705 945-6815	477, rue Queen Est, 4 ^e étage, Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 1Z5
Hamilton (Centre) 905 521-7764	Édifice Ellen Fairclough, 119, rue King Ouest, 8 ^e étage, Hamilton (Ontario) L8P 4Y7	St. Catharines 905 704-2991	Garden City Tower, 301, rue St. Paul, 10 ^e étage, St. Catharines (Ontario) L2R 7R4
Kapuskasing 705 337-4381	Complexe du gouvernement de l'Ontario, 122 Government Road Ouest, Kapuskasing (Ontario) P5N 2X8	Sudbury 705 564-3030	159, rue Cedar, bureau 506, Sudbury (Ontario) P3E 6A5
Kenora 807 468-2879	227 1/2, rue Second Sud, Kenora (Ontario) P9N 1G4	Thunder Bay 807 346-1550	189 Red River Road, bureau 103, Thunder Bay (Ontario) P7B 1A2
Kingston 613 548-1151	Cornell Corporate Centre, 299, rue Concession, bureau 201, Kingston (Ontario) K7K 2B9	Timmins 705 235-1950	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 5520, Route 101 Est, aile B, South Porcupine (Ontario) P0N 1H0
Kitchener 519 653-5758	4275, rue King Est, bureau 200, Kitchener (Ontario) N2P 2E9	Toronto (Centre) 416 326-5800	625, rue Church, 1 ^{er} étage, Toronto (Ontario) M7A 2B5
London 519 675-7788	1200 Commissioners Road Est, bureau 72, London (Ontario) N5Z 4R3	Windsor (Centre) 519 973-1441	Roundhouse Centre, 3155, avenue Howard, 2 ^e étage, bureau 200, Windsor (Ontario) N8X 4Y8
Mississauga (Ville de) 905 279-7333	The Emerald Centre, 10 Kingsbridge Garden Circle, bureau 404, Mississauga (Ontario) L5R 3K6		

Pour la liste des centres actuels, veuillez consulter le site : http://services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff_fr.

Achèvement de votre programme d'apprentissage

Une fois que votre parrain convient que vos heures sont complètes et que vous possédez les compétences requises, et que vous avez terminé tous les niveaux de la formation en classe nécessaires pour votre métier :

-  consultez le tableau public de l'Ordre des métiers de l'Ontario pour vous assurer que votre statut de membre de la catégorie Apprenti est toujours actif :
<https://tmsportal.collegeoftrades.ca/web/ocot-public-services-v3/public-registry>
-  suivez les directives d'attestation de fin d'apprentissage figurant sur l'Attestation de fin d'apprentissage (annexe A) dans le registre;
-  répondez à toute question que le personnel du MFCU pourrait avoir et fournissez toute preuve d'achèvement supplémentaire dont il pourrait avoir besoin;
-  après avoir confirmé l'achèvement, le MFCU vous remettra un certificat d'apprentissage et avisera l'Ordre des métiers de l'Ontario que vous avez terminé.

Après votre apprentissage

Si vous êtes dans un métier qui comporte un examen d'accréditation, l'Ordre des métiers vous inscrira **automatiquement** à titre de membre dans la catégorie Apprenti et activera votre adhésion de 12 mois dans la catégorie Candidats compagnons. Cette modification figurera dans votre compte auprès de l'Ordre ainsi que dans le tableau public de ce dernier.

Le fait d'être membre de la catégorie Candidats compagnons vous permettra de continuer à exercer un métier à accréditation obligatoire durant 12 mois pendant que vous vous préparez à l'examen et passez ce dernier; si vous êtes dans un métier à accréditation facultative, il s'agit de votre approbation automatique pour passer l'examen d'accréditation.

L'Ordre vous enverra une lettre de bienvenue dans la catégorie Candidats compagnons dans les trois semaines suivant l'achèvement; celle-ci indiquera toutes vos exigences futures à l'égard de votre statut de membre et de l'examen, s'il y a lieu (différentes situations pour les métiers à accréditation obligatoire et facultative).

Si vous achevez un programme d'apprentissage pour lequel il n'y a pas d'examen, vous pouvez présenter une demande pour devenir membre de la catégorie Compagnons de l'Ordre pourvu que vous ayez obtenu un certificat d'apprentissage du métier.

Préparation de votre examen

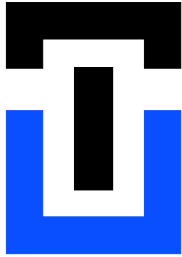
Consultez la page Web suivante pour déterminer si votre métier comporte un examen d'accréditation :

http://www.collegeoftrades.ca/wp-content/uploads/TradesInOntarioTradesCodes_FR.pdf

Avant de prendre rendez-vous pour passer l'examen une fois l'attestation de fin d'apprentissage confirmée par le MFCU, vous devez communiquer avec les services à la clientèle de l'Ordre au 647 847-3000 ou sans frais au 1 855 299-0028 pour payer les frais d'examen d'accréditation. Une fois que vous avez payé les frais, communiquez avec le bureau régional de l'apprentissage du MFCU.

Télécharger le guide de préparation à l'examen de l'Ordre des métiers de l'Ontario à l'adresse :

<http://www.ordredesmetiers.ca/ressources/marche-a-suivre-pour-l'examen> et (ou) visualiser le guide de préparation à l'examen pour les métiers désignés Sceau rouge à l'adresse : <http://www.red-seal.ca/w.2lc.4m.2@-fra.jsp>



ONTARIO COLLEGE OF TRADES
ORDRE DES MÉTIERS DE L'ONTARIO

ordredesmetiers.ca

unsalaireenapprenant.ca



Technicien ou technicienne de camions et d'autocars
(Mécanicien/mécanicienne de camions et transport)



[@ordredesmetiers](https://twitter.com/ordredesmetiers)